



APPEL DU 18 JUIN 1940

Brazzaville demeure fidèle à la tradition



Le ministre de la Défense nationale entouré de l'ambassadeur de France, du représentant d'Allemagne et du maire de Brazzaville

A l'occasion du 80e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 marquant la résistance de la France aux nazis, l'ambassade de France au Congo en partenariat avec le ministère congolais de la Défense a organisé une cérémonie commémorative au cours de laquelle ont été rappelés les points forts du discours fondateur du général de Gaulle prononcé pour la circonstance. « Devenue le sanctuaire de la France Libre, l'Afrique équatoriale française fut la matrice de son effort de guerre et de la reconquête. Pleinement mobilisée, elle offrit à la cause

ses ressources et son sang », a indiqué le conseiller à l'état-major de la marine nationale, le capitaine de Frégate, Gilles Aubry. En France, le souvenir du 18 juin a été commémoré par le président Emmanuel Macron et a en outre donné lieu à l'allocution du vice-président de la Fondation Charles de Gaulle, Jean-Marie Dedeyan qui a salué le ralliement à la France des pays africains de l'ex AEF dont l'apport a été essentiel pendant les dures années de combat pour la libération de la France.

Page 16

VOIES NAVIGABLES

Le trafic dans les eaux intérieures bloqué faute de balisage



Des balinières stationnées au port de Yoro/Adiac

L'absence régulière d'opérations de balisage et de dragage des eaux intérieures et transfrontalières rendent difficile, depuis quelques temps, la fluidité du trafic sur les 4300 km que représente le réseau fluvial national. Selon l'organe technique de l'Etat chargé de coordonner les navigations sur l'axe Oubangui-Sangha, Alima et Pool-Malebo, le manque d'appui à ce secteur risque d'entraîner l'arrêt du trafic sur ce réseau faute d'équipements nécessaires.

Page 3

BURUNDI

Evariste Ndayishimiye prend les commandes

Page 7

EDITORIAL

18 Juin !

Page 2

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des transporteurs clandestins arrêtés

Une dizaine de conducteurs des véhicules transportant les passagers de Brazzaville vers d'autres localités du pays ont été arrêtés par la police et présentés au public le 17 juin à Brazzaville. En annonçant le déconfinement progressif, le 16 mai dernier, le gouvernement avait subdivisé le pays en deux zones de circulation. Brazzaville et Pointe-Noire constituaient la première zone du fait de la forte prévalence de contamination à la Covid-19. Sur la base des données épidémiologiques et de l'appréciation des facteurs de risque de propagation de la pandémie, la circu-



Des transporteurs arrêtés par la Police définies par les autorités compétentes.

lation est interdite entre ces deux villes et le reste des localités ; sauf des exceptions

Page 2

DETTE AFRICAINE

La Chine invite les institutions financières internationales à des actions fortes

Dans le but de renforcer la solidarité, la coopération et de créer une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique, le président chinois, Xi Jinping, a annoncé, le 17 juin, à l'occasion du sommet extraordinaire avec des dirigeants africains par visioconférence, l'annulation des prêts sans intérêts arrivant à échéance en fin 2020.

« La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour accroître le soutien aux pays africains durement touchés et soumis aux fortes pressions, notamment par l'allongement du délai de remboursement de leur dette, pour les accompagner en cette période difficile », a-t-il déclaré.

Page 8

ÉDITORIAL

18 juin !

À ceux qui doutaient que la France donne à l'Afrique, en cette année 2020 où seront commémorés les premiers mois de la France Libre, la place qui lui revient de droit dans ce grand moment de l'Histoire, nous conseillons de lire avec la plus grande attention l'allocution que le vice-président de la Fondation de Gaulle, Jean-Marie Dedeyan, a prononcée hier à Colombey-les-deux-églises où repose à jamais le général de Gaulle.

Parlant au nom de la Fondation que préside Hervé Gaymard – qui dans le même moment célébrait ce temps avec le président Emmanuel Macron au Mont Valérien – il a eu en effet ces mots qui résument parfaitement cette page de notre longue histoire collective : « A l'hommage au général de Gaulle qui nous réunit ce matin, quatre-vingts ans après le 18 juin 1940, nous associons les hommes et les femmes qui l'ont rejoint, ceux qui ont combattu à ses côtés comme ceux de l'armée des ombres, résistants et résistantes dont le courage et l'obstination valeureuse furent décisifs dans la longue épreuve à laquelle notre nation a été confrontée. Permettez-moi d'y associer aussi par la pensée les pays africains de l'ex Afrique équatoriale française, Tchad, Cameroun et particulièrement le Congo, dont le ralliement à la France Libre a été essentiel pendant les dures années de combat pour la libération de notre pays ».

A quatre mois de la commémoration de la venue du général de Gaulle en Afrique centrale où il installa son gouvernement et le conseil de défense de la France Libre, faisant de Brazzaville la capitale de cette même France Libre, rien n'est plus important, en vérité, que de rappeler à la communauté mondiale dans son ensemble et pas seulement aux Français que c'est bien chez nous que la France a entrepris de se reconstruire. De rappeler aussi que l'Afrique, notre Afrique, a joué par deux fois un rôle important dans la restauration de la liberté en Europe : pendant la Première Guerre mondiale d'abord où de nombreux soldats venus de notre continent se sont sacrifiés sur les champs de bataille européens, pendant la Seconde Guerre mondiale ensuite où la France a choisi de venir chez nous engager sa reconstruction.

Remercions dès à présent la Fondation de Gaulle de contribuer à ce rappel et disons-lui qu'elle est attendue chez nous avec autant d'amitié que d'impatience.

Les Dépêches de Brazzaville

CIRCULATION INTERDÉPARTEMENTALE

Quelques transporteurs véreux aux arrêts

Une dizaine de conducteurs des véhicules transportant les passagers de Brazzaville vers d'autres localités du pays ont été arrêtés par la police le 17 juin.

En annonçant le déconfinement progressif, le 16 mai dernier, le gouvernement a subdivisé le pays en deux zones de circulation. Brazzaville et Pointe-Noire constituaient la première du fait de la forte prévalence de contamination à la Covid-19. Sur la base des données épidémiologiques et de l'appréciation des facteurs de risque de propagation de la pandémie, la circulation avait été interdite entre ces deux villes et le reste des localités sauf dans les conditions définies par l'autorité compétente.

Seulement, certains transporteurs ont foulé aux pieds cette mesure préventive contre la propagation de Covid-19 en organisant des voyages entre Brazzaville et d'autres localités du pays. Les sources de la police

expliquent que ces derniers utilisent des laissez-passer erronés, délivrés exceptionnellement pendant la période de confinement pour des raisons funéraires. « Quand ces chauffeurs venaient garer les voitures pour embarquer les passagers, ils me disaient qu'ils avaient des laissez-passer. Je me contentais de l'argent à payer au niveau du parking », a expliqué Bouron, gestionnaire du parking situé au Lycée Thomas-Sankara à Djiri.

Mboko, une des clientes arrêtées, a avoué avoir payé 15000FCFA pour faire voyager sa mère dans une localité du département de la Cuvette.

Pourtant, parmi les transporteurs arrêtés, il y en a qui ne recon-

naissent pas les faits. « J'ai un laissez-passer délivré au niveau de la gendarmerie à Dolisie déjà expiré. Etant donné qu'il n'est pas encore possible d'en établir un autre, je continue à l'utiliser. Ma voiture n'a que deux places assises, le mécanicien et moi. Je ne transporte que les vivres frais », a déclaré Axel Mambou, un des conducteurs arrêtés.

Pour faux et usage de faux doublé de la violation de l'interdiction de circuler entre les deux villes de la zone et le reste du pays, ces conducteurs encourrent des peines prévues et sanctionnées par la loi en matière de délit de droit commun au cas où leur culpabilité serait juridiquement prouvée.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE DE 2021

Anatole Limbongo Ngoka annonce sa candidature

Le président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire (PARADIS) a annoncé le 18 juin à Brazzaville sa candidature à l'élection présidentielle de 2021, lors d'un échange avec la presse.

« Je me déclare candidat à l'élection de 2021, pour redonner l'espoir d'une vie meilleure au peuple congolais qui en a perdu, et dans la continuité du processus que nous avons engagé en 2016... J'ai la foi qu'en sécurisant notre vote, ma candidature sera porteuse pour l'alternance tant souhaitée par les Congolais », a déclaré Anatole Limbongo Ngoka.

Directeur de campagne de Jean Marie Michel Mokoko à la présidentielle de 2016, il a insisté sur sa candidature à cette élection majeure peu importe les conditions dans lesquelles elle sera organisée. L'opposant se dit défendre les idéaux et de poursuivre le combat politique engagé en 2016.

Anatole Limbongo Ngoka a promis de contacter les autres



Anatole Limbongo Ngoka/Photo Adiac

caciques de l'opposition congolaise afin de former ensemble un bloc politique, capable de renverser la vapeur et garantir une alternance démocratique en 2021.

Le président de PARADIS a réclamé la libération du général

Mokoko et d'André Okombi Salissa, tous deux condamnés à 20 ans de prison, afin dit-il, d'apaiser le climat politique national à l'orée de la présidentielle de 2021.

« Nous avons attendu, en vain, que le chef de l'Etat libère nos collègues emprisonnés. Nous espérons sur la pression de la communauté internationale, cela n'a pas non plus abouti. C'est pour cela que j'appelle tous ceux qui mènent ce combat avec nous, à se mobiliser afin que nous relevions ce défi en 2021 », a renchéri Anatole Limbongo Ngoka.

Le président de PARADIS a, par ailleurs, fustigé la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) par le gouvernement qu'il a jugé « incapable » d'améliorer le système sanitaire national.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntasyoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NAVIGATION FLUVIALE

Le manque de moyens freine les trafics dans les eaux intérieures

Les opérations de balisage et de dragage ne sont pas menées de manière régulière pour assurer la fluidité des trafics sur les 4300 km que représente le réseau fluvial national. Les agents publics sont sous-équipés pour réaliser le contrôle des équipages en partance des ports.

Les voies navigables connaissent des problèmes liés à l'irrégularité des régimes pluviométriques ; pendant la période d'étiage, les lits des cours d'eau sont parsemés de bancs de sable empêchant la circulation des embarcations lourdes. Sur la Sangha, par exemple, le trafic est interrompu entre Brazzaville et Ouesso de mars à mai. C'est aussi le cas au port fluvial d'Oyo, dans le département de la Cuvette, où le transport du bois peine à y transiter à cause de l'ensablement.

La Direction générale de la navigation fluviale (Digenaf) est l'organe technique de l'Etat chargé de coordonner les navigations en eaux intérieures, notamment sur l'axe Oubangui, Sangha, Alima, Pool- Malebo, Kouilou. Pour son directeur général, Faustin Bobongo-Ibarath, la navigation fluviale meurt si l'Etat congo-

lais n'appuie pas le secteur. Car, le sous-secteur de la navigation fluviale est aussi confronté à un problème de mains-d'œuvre qualifiés.

Lors d'une séance de travail avec la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le responsable de la Digenaf a exposé ses doléances à la tutelle. La solution passe, d'après la tutelle, par l'équipement des armateurs publics, la formation des cadres et du personnel navigant. Vingt-deux étudiants congolais sont en formation à l'École régionale de formation aux métiers de la navigation intérieure, à Kinshasa (RDC).

Des atouts à exploiter...

Les voies d'eau intérieures sont constituées par le Fleuve Congo et ses affluents, et par d'autres

cours d'eau dont les régimes subissent l'influence du climat et des sols. À l'aval de Brazzaville, le cours du Fleuve Congo est coupé de rapides, de cataractes et de chutes infranchissables. Le Congo est navigable toute l'année en amont de Brazzaville sur 610 kilomètres environ.

Le réseau fluvial secondaire est constitué, d'une part par les autres affluents du Congo, d'autre part par de nombreux petits cours d'eau. La Likouala a un régime hydrologique irrégulier. Elle est navigable entre Mossaka et Etoumbi (475 km) d'octobre à juin. L'Alima, d'une longueur de 600 km, a un régime plus régulier. Elle coule dans des terrains très perméables. Les étiages sont atténués par le fait qu'une nappe phréatique abondante restituée à la rivière une grande partie de l'eau emmagasinée. Elle est aus-

si navigable entre Boundji et son confluent avec le Congo.

La Nkény arrose une partie de la région des plateaux Batéké. Elle bénéficie des mêmes conditions géologiques que l'Alima, mais elle est navigable seulement entre le Congo et Gamboma (110 km) pendant 11 mois. La Ngoko, affluent de la Sangha, est navigable de Ouesso à Ngbala. La Motaba, affluent de l'Oubangui, est accessible jusqu'au village de Bangui-Motaba (190 km) et les baleinières ne dépassant pas 20 m de long peuvent y circuler en

toutes saisons.

L'benga est le deuxième affluent de rive droite de l'Oubangui. Il est navigable de Boyélé à Mampoutou (220 km) pour les convois de 20 tonnes. Le Kouyou, affluent de la Likouala-Mossaka, est navigable seulement pendant 9 mois, de fin septembre à fin juin. La Likouala aux herbes, entre Mossaka et Épéna, n'est navigable que pendant six mois, de septembre à février. La navigation, parfois difficile en janvier-février, se fait sur 240 km jusqu'à Owando.

Fiacre Kombo

PIED-BOT

Trois cent trente-neuf enfants traités

L'Association pour le développement de la réadaptation et du bien-être (Adrbe) a dressé, le 17 juin à Brazzaville, un bilan positif sur la prise en charge des enfants nés avec la maladie pied-bot qui est une malformation congénitale touchant ce membre inférieur.



Le présidium lors de la conférence de presse

De juillet 2017 à mars 2020, trois cent trente-neuf enfants (70,6%), dont l'âge varie entre zéro et cinq ans, ont été traités de la malformation congénitale du pied-bot à travers le programme "Ensemble pour un Congo sans handicap dû aux pieds-bots", précise l'étude menée par l'Adrbe, rendue le 17 juin, lors de la célébration en différé de la Journée internationale du pied-bot, commémorée le 3 juin de chaque année. En trois ans d'exécution du programme, le constat révèle que les enfants de sexe masculin sont les plus touchés avec 59,39% contre 40,61% du sexe féminin. 227 patients ont été opérés, 67 ont été traités sans être opérés et 321 attelles (dispositif destiné à contenir un membre ou une articulation) ont été distribués.

Le programme de lutte contre cette maladie est mis en œuvre dans six localités du territoire notamment Brazzaville, Pointe-Noire, le Niari, la Cuvette, la Bouenza et la Sangha. Selon le président de l'association qui mène cette lutte, Alphonse Nganga, ce programme est en conformité avec les Objectifs de développement durable ainsi que la vision du gouvernement dans le but d'offrir des soins de qualité à la population. « Le pied-bot est la malformation la plus courante de l'appareil locomoteur. S'il n'est pas traité, l'enfant reste handicapé à vie. C'est pour cela que nous devons tous nous mobiliser pour soigner le pied-bot très tôt, afin d'éviter un handicap à vie à ces enfants avec les conséquences que nous connaissons : la marginalisation, la discrimination, les sévices corporels et la stigmatisation », a-t-il fait savoir.

Rude Ngoma

COVID-19

Des médicaments et kits de protection remis aux réfugiés résidant au Congo

La représentation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Congo avec son partenaire médical Terre sans frontière ont mis, le 18 juin, à la disposition des réfugiés, demandeurs d'asiles et des communautés qui les accueillent, du matériel médical ainsi des produits de prévention contre le coronavirus.



Cyr Modeste Kouamé présente symboliquement le don à Benoit Ngadjole Matesco/Adiac

Ce don d'une valeur total de plus trois cent cinquante-trois million de Franc Cfa, est essentiellement composé de sept mille trois quarante-huit masques de protection divers, de médicaments, consommables médicaux et équipements de protection individuelle contre la Covid-19. Il s'inscrit, en effet, dans le cadre de la célébration, chaque 18 juin, de la journée mondiale du réfugié. Pour cette année, le thème retenu est « Chacun peut agir. Chaque geste compte ».

Selon le HCR, les Congolais de la République démocratique du Congo, les centrafricains et rwandais constituent les grandes communautés de réfugiés et demandeurs d'asile

au Congo. Le représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé a profité de l'occasion pour rappeler les priorités du HCR en République du Congo. « Nous travaillons sur la mise en œuvre et la recherche des solutions durables pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, favoriser un environnement sain pour les réfugiés, la prévention et répondre à tous les incidents basés sur le genre tout en assurant l'accès aux services de base des réfugiés et demandeurs d'asile », a-t-il indiqué. Il a également signifié que la structure dont il a la charge accompagne le gouvernement congolais dans plusieurs secteurs afin de réduire la charge des communautés qui ac-

cueillent les réfugiés dans leurs localités. Pour sa part, le directeur région de TSF, Benoit Ngadjole Matesco, a assuré que ces produits permettront de réduire le coût de la prise en charge médicale des réfugiés urbain et contribuer à la lutte contre la pandémie de coronavirus. Ces produits seront acheminés dans les hôpitaux des localités où vivent un grand nombre des réfugiés comme la Likouala, les Plateaux, Brazzaville et Pointe-Noire afin de soigner les vingt-six mille cent réfugiés et les quatorze mille trois cent demandeurs d'asile enregistrés au Congo ainsi que la population locale.

Le directeur de la réadaptation au ministère des Affaires sociales, Guy Landry Brice Dianzitoukoulou, a lancé un appel afin de renforcer la synergie entre tous les acteurs impliqués dans ce secteur pour l'éradication progressive du handicap causé par la pathologie pied-bot. « Je voudrais ainsi vous inviter à vous approprier cette conférence en y participant activement et de façon constructive afin de jouer pleinement votre rôle pour la consolidation et l'efficacité de la réadaptation en République du Congo », a-t-il déclaré.

A dire vrai, la mise en œuvre du programme triennal de lutte contre la maladie pied-bot n'a pas été facile. Les acteurs ont, en effet, fait face à plusieurs difficultés, entre autres, le manque d'appui des ministères en charge des Affaires sociales et de la Santé, le manque d'appui d'autres partenaires pour pérenniser le programme, le taux d'abandon de traitement élevé... L'Association pour le développement de la réadaptation et du bien-être a formulé des recommandations en vue de pérenniser le programme de lutte contre la pathologie. Il s'agit notamment de l'implication des ministères évoqués plus haut, l'introduction de la méthode Ponseti dans le système de santé. Cette méthode, rappelons-le, a permis de traiter des cas pied-bot. L'expansion du programme pied-bot dans les départements non couverts jusqu'à ce jour allonge la liste des recommandations. Dans la lutte contre la maladie pied-bot, l'Adrbe bénéficie de l'appui de Miracletee, une ONG américaine.

Gloria Imelda Lossele

DRÉPANOCYTOSE

Le Congo note une diminution du taux de mortalité

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, le professeur Alexis Elira Dokékias a présenté, le 17 juin, au cours d'un entretien, la prévalence drépanocytaire au Congo, ainsi que des progrès enregistrés ces dernières années grâce au dépistage et à la prise en charge des patients.

Les études menées dans la période de septembre 2019 jusqu'à février 2020 révèlent que sur un total de 2897 échantillons, la drépanocytose, dans sa forme totale est de 1,35%. Dans son aspect partiel appelé hétérozygote, le pourcentage est de 19,43%. Cela signifie qu'au Congo, un bébé sur cinq naît avec la forme partielle de la maladie.

A travers les consultations menées dans tout le pays, les résultats ont relevé que la prévalence drépanocytaire est importante dans les départements de la Cuvette Ouest (2,3%), et de la Bouenza (2,2%).

Par ailleurs, ces dernières années ont été marquées par une amélioration spectaculaire du traitement de la drépanocytose grâce aux campagnes de dépistage et de prise en charge, mais également à l'acquisition d'un autre automate permettant de connaître l'état de santé du bébé, depuis le ventre de sa mère. Au niveau des archives de suivi à Brazzaville, et dans différents départements du pays, plus de six mille patients homozygotes sont soutenus.

« Depuis l'ouverture du Centre national de référence de la drépanocytose (CNRD), aucun décès n'a été enregistré. Tout cela grâce à la Fondation Congo Assistance qui nous fournit des dons de sang. La banque de sang



Façade principale du centre

joue un rôle important dans la réduction de la mortalité. Même si nous enregistrons encore des décès au service d'hématologie, de façon globale, nous observons que la mortalité par drépanocytose a baissé », a expliqué le

professeur Alexis Elira Dokékias, directeur général du CNRD Antoinette Sassou N'Guesso, précisant que les décès enregistrés au service d'Hématologie sont très souvent dus à la négligence des patients qui se présentent à l'hô-

pital tardivement avec des anémies sévères.

« A travers le protocole de traitement mis en place, nous avons donné la vie à beaucoup d'enfants issus de patients drépanocytaires homozygotes. Les

femmes accouchent sereinement », a-t-il indiqué.

Dans la lutte contre cette maladie génétique, le professeur Elira a fait état d'une autre performance enregistrée dans la ville de Pointe-Noire, notamment à la polyclinique Marie-Louise Poto-Djembo, avec la mise en place des consultations qui se font une fois par mois, et aussi tous les deux mois à Dolisie et Nkayi.

Le directeur général a, en outre, salué le plaidoyer mené par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance dans la lutte contre la drépanocytose, à travers diverses actions, qui ont donné lieu à la construction, à Brazzaville, d'un Centre national de référence de la drépanocytose. « Un geste qui constitue une réponse à la prise en charge médicale et une manière d'accompagner les malades ».

La célébration de la Journée mondiale de la drépanocytose, le 19 juin, est marquée cette année par la pandémie de coronavirus. A Brazzaville, une conférence sera organisée pour échanger sur les risques supplémentaires que la Covid-19 peut faire peser sur les patients affectés par la drépanocytose.

Les Dépêches de Brazzaville

« Depuis l'ouverture du Centre national de référence de la drépanocytose (CNRD), aucun décès n'a été enregistré. Tout cela grâce à la Fondation Congo Assistance qui nous fournit des dons de sang. La banque de sang joue un rôle important dans la réduction de la mortalité. Même si nous enregistrons encore des décès au service d'hématologie, de façon globale, nous observons que la mortalité par drépanocytose a baissé »

VIE-ESTUDIANTINE

Ouverture des inscriptions du Master spécialisé en ingénierie de l'économie circulaire au Maroc

L'École Mines-Télécom IMT Douai annonce l'ouverture des inscriptions de son Mastère spécialisé en ingénierie de l'économie circulaire au Maroc pour la rentrée 2020.

Cette formation, proposée en collaboration avec l'École nationale supérieure des mines de Rabat (ENSMR), vise à former des experts de l'ingénierie environnementale et de l'économie circulaire, capables de répondre aux nouveaux défis écologiques et d'accompagner les entreprises et les collectivités dans la transition vers un modèle vertueux, basé sur l'économie des ressources naturelles et le recyclage.

La lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles imposent à tous les acteurs - citoyens, entreprises et collectivités - de repenser en profondeur les modèles de production, de distribution et de consommation. Le développement de l'économie circulaire constitue une brique essentielle pour mener à bien la transition écologique. Il s'agit d'optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service et de rompre avec le cycle linéaire ultra majoritaire depuis des décennies et qui

conduit à la raréfaction de certaines ressources - et à la hausse des prix de certains matériaux rares -, mais aussi à l'accumulation incontrôlée des déchets à l'échelle mondiale. Le Mastère spécialisé développé par IMT Lille Douai en partenariat avec ENSMR permet aux étudiants d'acquérir les compétences clés dans les domaines du développement durable, de l'éco-innovation et de l'écoconception qui en feront des experts en ingénierie de l'économie circulaire. Elle renforce ainsi les liens scientifiques et académiques forts qui unissent IMT Lille Douai et ENSMR. Outre les enseignants chercheurs des deux écoles, le Mastère spécialisé Ingénierie de l'économie circulaire accueillera des intervenants extérieurs professionnels spécialisés et profitera d'un accompagnement d'acteurs industriels tel que <https://www.neo-eco.fr/>, www.onhym.com, <http://www.managemgroup.com/>, MADINA AGREGATS et IDQAC.

Marie Alfred Ngoma

Une formation théorique et pratique dédiée à l'économie circulaire

La formation dure 12 mois et se compose de deux semestres. Le premier consacré aux enseignements théoriques et pratiques et aux projets, le second dédié à un stage de fin d'études. Les enseignements sont organisés en cinq unités :

Ressources, Économie et Développement Durable (Économie générale, analyse des données économiques, développement durable et gestion des ressources naturelles) ;

Économie Circulaire et Environnement (économie de l'environnement, réglementation environnementale et étude d'impact, sites et sols pollués) ;

Technologie et Co Produits Industriels (efficacité énergétique, valorisation des déchets, éco-innovation et éco-conception, outils numériques de gestion de la valorisation, gestion de risque des produits éco-innovants) ;

Management et gestion des projets éco-innovants (Gestion de projet et supply chain management, management et Marketing de projet éco-innovant, outils d'aide à la décision et modélisation économique) ;

Projet d'innovation appliqué

Cette dernière unité « pratique », tutorée conjointement par un professionnel extérieur et les enseignants-chercheurs d'IMT Lille Douai confronte les élèves à la gestion complète d'un cas d'étude appliqué au cours duquel ils sont invités à mobiliser les notions théoriques acquises durant la formation.

De nouvelles compétences à forte employabilité

Ce Mastère Spécialisé Ingénierie de l'économie circulaire est ouvert aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur habilité par la CTI (Bac+5, d'un diplôme universitaire de niveau Master M2 (Bac+5), d'un diplôme étranger de niveau équivalent (Bac+5 ou

d'un diplôme universitaire de niveau Master M1 (Bac+4) ou Maîtrise (Bac+4) assorti de trois années d'expérience professionnelle. L'École Nationale Supérieure des Mines de Rabat pilote le recrutement des élèves marocains et africains francophones, IMT Lille-Douai centralisant les autres candidatures. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 juillet pour la 1ère session de recrutement, au 20 septembre pour la seconde phase.

Grâce à cette formation, les étudiants se dotent de compétences et d'une expertise très recherchées, tant dans le secteur public que par les entreprises et permet d'accéder à des postes variés tels que :

Chargé de mission: A21 / plan climat territorial / bilan carbone, environnement, développement durable, développement économique - Gestionnaire de zones d'activités - Chef de projet :

éco-conception, environnement - Ingénieur expert en éco-conception - Coordinateur écologique industriel - Responsable d'animation territoriale...

Contacts Presse : Laurence Le Masle (Green Lemon Communication) @greenlemoncom

Tél. 06 13 56 23 98 - l.masle@greenlemoncommunication.com

EDUCATION

Le Rotary Club finance la connexion du lycée de Kintélé au réseau d'eau potable

Le Rotary Club international, district 9150, vient de financer à hauteur de 1,8 million de francs CFA, les travaux d'adduction d'eau potable et de réhabilitation des sanitaires du lycée de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville. Ces ouvrages ont été remis aux responsables de cet établissement scolaire le 17 juin.

Construit après les explosions des casernes militaires de Mpila survenues le 4 mars 2012, ce lycée qui compte 2987 élèves et 64 agents, n'était pas jusque-là relié au réseau de La congolaise des eaux (LCDE).

Les travaux réalisés avec l'appui du conseil municipal de Kintélé, ont porté sur la connexion de l'établissement au réseau d'eau potable et la réfection des sanitaires.

Au total, deux blocs sanitaires ont été réhabilités. A cela s'ajoute la construction d'une bache à eau capable d'alimenter le lycée pendant trois mois en cas de rupture d'eau.

Pour le responsable de la Fondation Rotary Club Brazzaville, Nestor Oyoukou, cette action figure parmi tant d'autres que son organisation réalise à Brazzaville et à travers le monde. L'objectif étant de résoudre les problèmes qui se posent à la communauté.

Réceptionnant l'ouvrage, l'administrateur-maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Gnesso, a salué l'action de cette organisation. « Ce genre de projets font du bien à la population. Nous espérons que vous reviendrez un jour pour finaliser d'autres projets que nous avons identifiés ensemble au profit de cet établissement. Nous remercions vivement le Rotary Club pour ce geste humanitaire », a-t-elle déclaré.

Selon le proviseur, Damase Bouako, le lycée de Kintélé présente, cette année, 1174 candidats au baccalauréat dans les séries A4, D et C. Cet établissement a été ouvert au public en 2019.

Firmin Oyé

COMMISSION DE LA JEUNESSE DE L'UNION AFRICAINE

Les ministres à la recherche de 420 millions US pour financer la covid-19

L'annonce a été faite, par le ministre congolais de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, au terme de la réunion consultative virtuelle des ministres de la Jeunesse de l'Union africaine, tenue le 17 juin par visio-conférence.

Une initiative prise par la commission de l'UA afin d'accompagner les Etats membres de l'organisation en créant un fonds de lutte contre la covid-19. Le but poursuivi est de relever le défi économique, sanitaire et humanitaire de la pandémie sur le continent en élaborant des réponses pratiques pour aider les jeunes à assumer leurs responsabilités en ce qui est de leurs propres sécurité et celle de leurs entourages.

A l'occasion, cette conférence avait pour objectif principal de discuter sur les mesures d'urgence à prendre en appui à l'initiative africaine sur la covid-19 ; de partager les bonnes pratiques de réduction de la propagation du virus et d'identifier les domaines d'actions, d'appuis par rapport aux stratégies nationales de la guérison de cette pandémie dans chaque pays membre de l'UA.

Dans sa plaidoirie, le ministre congolais de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, a admis que les jeunes africains, population majoritaire, sont les plus exposés, les plus vulnérables. Ils n'ont pas été épargnés par les effets néfastes de la crise sanitaire actuelle, d'où la nécessité urgente de mobilisation et de sensibilisation les jeunes aux besoins de leurs communautés.



Une vue de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique en pleine séance

Comme approche au niveau du Congo, a-t-elle rappelé, le ministère est solidaire à l'action déjà menée par le gouvernement à travers certains secteurs transversaux du gouvernement, mais en même temps le ministère de la Jeunesse voudrait mener un plaidoyer afin que soit prise en compte la jeunesse, en vue de leur donner les moyens de se mobiliser, de mener les campagnes de proximité.

L'autre plaidoyer, a-t-elle poursuivi, est d'avoir un regard bienveillant sur les jeunes qui exercent dans le secteur informel et qui subissent de plein fouet les effets dévastateurs de la crise sanitaire, le souhait est qu'à partir du fonds de solidarité créé, l'on regarde dans quelle mesure un accom-

pagnement peut être apporté en leur faveur. « En somme, tous les objectifs énoncés ici pourront être atteints par une approche de coordination de l'UA, les pays membres et les partenaires au développement », a-t-elle souligné.

Par ailleurs, la réunion consultative virtuelle des ministres de la Jeunesse de l'Union africaine, a connu la participation des différents ministres des Etats membres de l'UA. Elle était supervisée par le ministre de la Jeunesse zambien de la jeunesse, en sa qualité de vice-président du 3e Comité technique spécialisé sur la jeunesse, culture et sports de l'UA (CTS-JCS3).

Guillaume Ondzé

Termes de référence

Recrutement d'un chargé de mission « formation et inclusion professionnelle » et un chargé de mission « système national d'information de l'action sociale ».

Contexte général et description du projet

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit « projet TELEMA », mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Etant un projet internalisé, il se donne pour finalité de créer des mécanismes structurels, organisationnels et des capacités permettant au MASAH de mettre en œuvre le Plan National d'Action Sociale (PNAS) dans son ensemble et en particulier sa politique d'insertion économique et productive des populations vulnérables.

De façon spécifique, il s'agit de (i) renforcer durablement les capacités du MASAH, plus particulièrement de la Direction Générale des Affaires Sociales, au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du projet et de l'ensemble des interventions sociales, (ii) expérimenter graduellement des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto-emploi à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Pool et (iii) permettre la mise en place et l'ancrage du système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASAH.

Ce projet cible les jeunes (16-29 ans) et les adultes vulnérables (30 à 59 ans); diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou pas, employables et/ou en capacité de poursuivre une formation en vue de l'insertion professionnelle et sociale.

En effet, la mobilisation du MASAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA a l'intention de payer les services d'un chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle et le chargé de mission système national d'information de l'action sociale.

1. Mission du chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur de l'Insertion Sociale et Economique, Coordonnateur de la Composante 2 et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert FIP Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 2 du projet, en particulier l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction de l'Insertion Economique et Sociale dans l'exécution des tâches suivantes pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la formation et à l'inclusion professionnelle :

1 – Volet projets

- appui à la supervision des dispositifs d'insertion-formation professionnelle
- appui à la formation des agents des CAS pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des projets d'insertion (transfert des compétences)
- appui aux formations sur la dynamique entrepreneuriale auprès des CAS
- préparation /supervision des business plans avec les CAS
- appui au suivi /accompagnement des projets d'insertion
- suivi de l'exécution des dépenses engagées par les projets d'insertion
- facilitation de l'accès au crédit et lobbying auprès du système bancaire pour les projets d'insertion qui sont devenus opérationnels et bancables .

2 – Autres appuis en formation

- aide à la conception, au cadrage et à la mise en place de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle
- aide à la validation des outils d'accompagnement des publics vulnérables
- appui à la préparation des termes de références des prestataires d'insertion et de formation professionnelle
- appui à la supervision des prestations et des appuis de proximité
- appui à la formation des autres agents du Ministère concernés par les projets d'insertion
- accompagnement des administrations et autres structures publiques et privées du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle.

Profil du chargé de mission

- Être de nationalité congolaise
- Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, marketing, sociologie management ou équivalent
- Avoir des notions de gestion et/ou de marketing et être capable de comprendre et/ou de monter un compte prévisionnel simplifié.
- Connaissance parfaite du français
- Connaissance du secteur informel et aptitude au travail social
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse
- Bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience minimum de 3 ans de pratique, si possible dans le cadre de projets ou d'ONG
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement
- Expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux micro-entreprises (individuelles ou groupement)
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

2. Mission du chargé de mission « système national d'information de l'action sociale »

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur des Etudes et de la Planification, Coordonnateur Adjoint du projet TELEMA et responsable de la composante SNIAS et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert SNIAS Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 3 du projet, en particulier l'exécution du volet SNIAS.

Plus précisément, il assistera la Direction des Etudes et de la Planification dans l'exécution des tâches pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la mise en œuvre du SNIAS.

Plus précisément, l'assistant informaticien du SNIAS a, en tout ou partie, à réaliser des travaux portant sur :

- La prise de connaissance de l'existant fonctionnel, informatique et organisationnel des parties prenantes impliquées dans le projet,
- La prise de connaissance du contenu du projet TELEMA et notamment de sa composante SNIAS ;
- La mise en œuvre des projets prévus dans la composante SNIAS ;
- Le suivi de la bonne exécution des travaux, réunions, déploiements, développements, etc. engagés pour chacun des projets prévus par le SNIAS ;
- L'établissement et le maintien d'une communication bi-directionnelle entre la composante SNIAS et les parties prenantes visant à favoriser les échanges et la mutuelle compréhension de la teneur des projets ;
- Rendre compte au chef du projet TELEMA et à l'expert S.I. en charge de la composante SNIAS.

Profil du chargé de mission

- Être de nationalité Congolaise ;
- Ne pas être fonctionnaire de l'Etat au moment de la prise des fonctions ;
- Avertir de tout conflit d'intérêt possible ;
- La plupart des activités se déroule à Brazzaville avec, au besoin, des déplacements ponctuels sur Pointe Noire ;
- Être disponible à prendre le poste tout de suite.
- Diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise en système d'information (BAC+5)
- Maîtrise des outils informatiques courants (suite bureautique, communications électroniques, outils de présentation) ;
- Maîtrise du français pour communiquer avec autonomie à l'oral comme à l'écrit ;
- Connaissance des bonnes pratiques ITIL ;
- Savoir-être, discrétion et diplomatie ;
- Connaissance d'une démarche structurée de gestion de projet idéalement Prince 2 ou PMP constitue un plus.

BURUNDI

Evariste Ndayishimiye prend les commandes

Le président élu, Evariste Ndayishimiye, a prêté serment le 18 juin au stade Ingoma de Gitega, capital politique du Burundi, devant la Cour constitutionnelle et la population. Une première. Le dauphin de Pierre Nkurunziza devra relever les défis économiques et impulser un nouvel élan.

Pierre Nkurunziza devait remettre le fauteuil présidentiel à son successeur au cours d'une grande fête populaire le 20 août prochain. Mais le décès soudain du président sortant a poussé son héritier et ses soutiens au sein du pouvoir à précipiter la prise de pouvoir d'Evariste Ndayishimiye. Pour ne pas heurter la sensibilité des Burundais, le nouveau président burundais n'a eu droit qu'à une cérémonie « très sobre ».

La prise de fonction d'Evariste Ndayishimiye lui permet d'« éviter une longue période d'incertitude propice à tous les dangers ». Selon la Constitution du Burundi, c'est le président de l'Assemblée nationale Pascal Nyabenda, pendant longtemps le premier choix de Nkurunziza pour lui succéder, qui devait assurer cet intérim de plus de deux mois. Mais le groupe des généraux qui contrôlent le pays d'une main de fer est traversé par des tensions qui se sont accentuées depuis la disparition de Pierre Nkurunziza. Ses soutiens n'ont donc pas voulu « tenter le diable », selon un haut cadre du parti au pouvoir. D'autres pointent le défi que constitue la pandémie de Covid-19 au Burundi, un pays qui ne compte officiellement qu'une centaine de cas testés positifs dont un décès jusqu'ici, alors que des médecins dénoncent « des cas cachés »,



dont de nombreux décès dans les structures de santé ou à domicile.

De nombreux défis à relever

La situation économique qu'a présenté le pays au cours des derniers jours est contre toute attente « plus dégradée ». Pour sortir le pays du marasme économique et financier auquel il est plongé, le général Ndayishimiye a décidé d'y faire face « tout de suite » car « il se rend compte que la situation pourrait déraiser ». Le président élu s'est présenté tout au long de cette campagne comme « l'homme qui vient sortir les Burundais de la pauvreté ».

Améliorer le quotidien de ses concitoyens va donc constituer

le grand défi du nouveau président du Burundi et de sa future équipe. Selon la Banque mondiale, trois Burundais sur quatre vivent sous le seuil de pauvreté. Et sur les onze millions d'habitants, 1,7 million sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, d'après la FAO. Le Burundi figure aujourd'hui parmi les trois pays les plus pauvres de la planète. En quinze ans de pouvoir de Nkurunziza, le taux de pauvreté est passé de 65 à 75 % de la population, selon la Banque mondiale. Pierre Nkurunziza avait entamé des réformes pour améliorer notamment l'éducation et la santé lors de son premier mandat, des réformes saluées et soutenues

Le président burundais a été investi à Gitega/DR par les partenaires du pays, dont l'Union européenne. Mais après dix ans de pouvoir, il s'est isolé pendant les cinq ans d'un troisième mandat. Ses partenaires ont suspendu leur soutien annuel pour boucler le budget et les investissements étrangers se sont effondrés.

Le produit intérieur brut par habitant a chuté et même avant la crise sanitaire mondiale, le Burundi n'envisageait qu'une très faible croissance économique. Ses recettes en devises dépendent largement de l'exportation du café et du thé. L'économie repose sur l'agriculture, qui emploie 80% de la population, le secteur représente 40% du PIB.

Dans le secteur minier, le Burundi est le premier pays africain qui exploite des terres rares ; son sous-sol renferme du nickel, mais l'exploitation de ce minerai ne serait pas rentable.

Même si une partie de la population pense que Evariste Ndayishimiye a gagné à la faveur d'un « hold-up électoral » comme continue de l'assurer le principal parti d'opposition, le CNL d'Agathon Rwasa, nombreux sont les Burundais qui espèrent « un véritable changement », notamment sur le plan économique. Mais avant, le général Ndayishimiye devra « mettre fin à la corruption qui gangrène le système CNDD-FDD, pour y arriver », note les observateurs.

Le nouveau président burundais a une opportunité de tourner la « sombre page » ouverte par la crise politique née de la décision de Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat en 2015. La répression sanglante qui s'en est suivie a poussé jusqu'à 400 000 Burundais en exil et a fait quelque 1200 victimes rien que pendant ses deux premières années selon l'ONU.

Aujourd'hui, les Burundais espèrent donc du général Evariste Ndayishimiye « un discours d'ouverture démocratique et de réconciliation nationale ».

Josiane Mambou Loukoul

OEACP/UE

Reprise des négociations post-Cotonou

Les négociations post-Cotonou sur le futur partenariat de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE), ont repris à Bruxelles au niveau ministériel.

L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui constituait le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne ont repris les pourparlers au niveau ministériel. L'objectif est de faire avancer les négociations pour aboutir au nouvel accord post-Cotonou. Il s'agit de la première réunion depuis le début de la pandémie de coronavirus. Le commissaire chargée des partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, et Robert Dussey, négociateur en chef de l'OEACP, se sont félicités de l'avancée des négociations. Jutta Urpilainen a déclaré : « Les négociations en cours avec les pays de l'OEACP demeurent une priorité. Malgré les perturbations causées par la pandémie de coronavirus, les négociations progressent dans le même esprit de cordialité qui a guidé nos discussions jusqu'à présent. Je me réjouis de voir que nous nous rapprochons de plus en plus du but ».

« Les négociations visent à renouveler et à remodeler les

relations avec nos partenaires européens ont progressé de façon satisfaisante malgré la crise de la Covid-19, grâce aux technologies modernes. Les membres de l'OEACP restent déterminés et sont en voie de conclure un accord de partenariat qui tiendra également compte des défis sans précédent auxquels nous devons désormais faire face aux niveaux national, régional et mondial à cause de la Covid-19 », a déclaré de son côté, Robert Dussey.

L'accord de Cotonou, qui régit les relations entre l'OEACP et l'UE, devait expirer le 29 février 2020. Les négociations relatives à un nouveau partenariat OEACP-UE étant toujours en cours, les parties ont décidé de proroger l'accord de Cotonou jusqu'au 31 décembre 2020. Les négociations ont été lancées en septembre 2018, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Les discussions portent sur un « socle commun », qui regroupe les valeurs et les principes autour desquels

se rassemblent l'UE et les pays de l'OEACP, et qui « indique les domaines stratégiques prioritaires dans lesquels les deux parties ont l'intention de travailler ensemble », souligne un communiqué.

Le futur accord devrait également inclure des partenariats régionaux spécifiques et tournés vers l'action, se concentrant sur les besoins de chaque région. Le futur partenariat OEACP-UE servira à consolider les liens politiques étroits entre l'UE et les pays de l'OEACP sur la scène internationale. Ensemble, les pays de l'OEACP et l'UE représentent plus de 1,5 milliard de personnes et plus de la moitié des parties contractantes aux Nations unies. A l'occasion du sommet ACP de décembre 2019, le groupe des États ACP a adopté la version révisée de l'accord de Georgetown, ce qui a entraîné un changement de nom. Puis en avril 2020, le groupe des États ACP est devenu l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Les familles Nganga, Onanghas et les enfants Ganga Ndiaye ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père et oncle Pascal Lambert Nganga ndiaye, ancien journaliste de Télé Congo, survenu le 5 juin 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°58, de la rue Tchitondi (en face de l'église kimbanguiste) à Talangai.

Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit

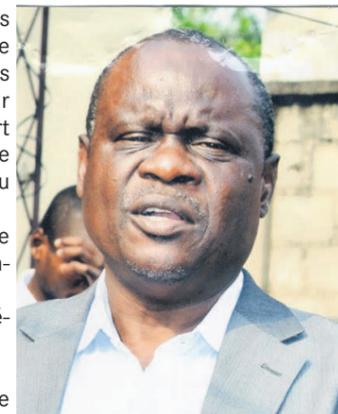
Vendredi 19 juin :

10 heures : Levée du corps à la morgue municipale du CHU

11 heures : Recueillement sur place

12 heures : Départ pour le cimetière du Centre-ville

14 heures : Retour au domicile et fin de la cérémonie



Addhas Sylvia, agent des Dépêche de Brazzaville, informe les familles, Babingui, Mobio, les parents, amis et connaissance du décès de leur sœur, fille et nièce Mireille Zita Babingui, survenu le Jeudi 9 Juin 2020 à l'hôpital de Base de Talangai.

La veillée mortelle se tient à Makabadilou arrêt marché.



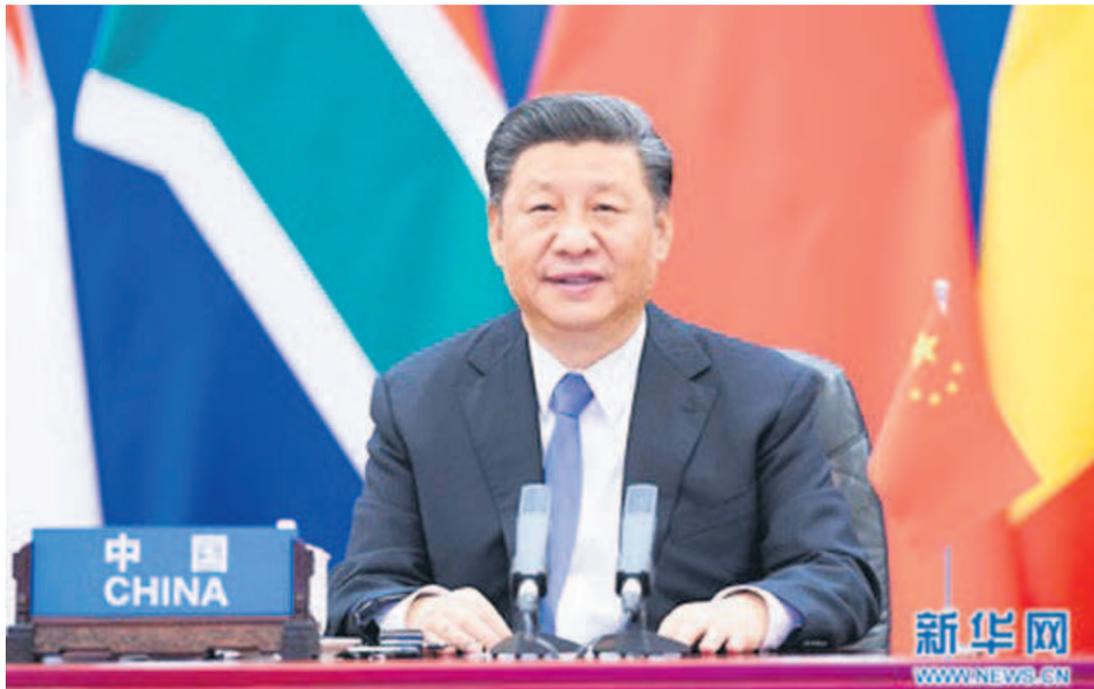
DETTE AFRICAINE

La Chine appelle les institutions financières internationales à des actions fortes

Dans le but de renforcer la solidarité, la coopération et de créer une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique, le président chinois, Xi Jinping a annoncé, le 17 juin, à l'occasion du sommet extraordinaire avec des dirigeants africains par visioconférence, l'annulation des prêts sans intérêt arrivant à échéance en fin 2020.

« La Chine annulera, dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), les prêts sans intérêt arrivant à échéance fin 2020 des pays africains concernés. Elle est prête à travailler avec la communauté internationale pour accroître le soutien aux pays africains durement touchés et soumis aux fortes pressions, notamment par l'allongement du délai de remboursement de leur dette, pour les accompagner en cette période difficile », a-t-il déclaré.

Selon le dirigeant chinois, son pays encourage ses institutions financières concernées à mener des discussions amicales avec les pays africains sur les arrangements concernant les prêts commerciaux avec garantie souveraine, en se référant à l'initiative du G20 sur la suspension du service de la dette et conformément aux règles du marché. « La Chine souhaite que la communauté internationale, notamment les pays développés et les institutions financières multilatérales, puisse prendre des actions plus fortes sur l'allègement et la suspension de la dette africaine », a précisé le président Xi Jinping.



Solidarité et coopération contre la Covid-19

Axé essentiellement autour de la solidarité contre la pandémie, ce sommet témoigne de l'engagement des deux parties à travailler de commun accord pour la mise en œuvre effective de l'initiative pour la santé dans le cadre du FCSA, accélérer la construction des hôpitaux d'amitié Chine-Afrique et favoriser les partenariats entre hôpitaux chinois et africains. «

Le président chinois, Xi Jinping prononçant son discours d'ouverture du sommet. Photo Xinhua. Nous souhaitons bâtir conjointement une communauté de santé Chine-Afrique pour tous. La Chine s'engage à donner aux pays africains un accès prioritaire au vaccin lorsqu'il sera développé et déployé », a indiqué Xi Jinping. Face au défi sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 qui continue de se propager dans le monde, la Chine et l'Afrique ont réaffirmé, dans une déclaration conjointe, leur volonté de vaincre le virus, de stabiliser l'économie et de garantir le bien-être des populations. Dans le cadre de la coopération Chine-Afrique, les dirigeants chinois et africains ont souligné la nécessité de mobiliser toutes les ressources, travailler ensemble pour protéger la vie et la santé des populations du continent africain qui a besoin de la solidarité et le soutien des

différentes parties pouvant appuyer ses capacités de riposte à la Covid-19 et favoriser son développement socio-économique.

Par ailleurs, les dirigeants des pays africains ont exprimé, à cette occasion, leur gratitude aux institutions et entreprises chinoises qui ont apporté des fournitures médicales et du soutien matériel à leur combat contre la Covid-19. Ils ont, en outre, salué le rôle positif de la coopération sino-africaine en matière d'investissement et de financement pour le développement de l'Afrique. D'où l'appel à la communauté internationale à partager les expériences sur la lutte contre le virus et à accroître son soutien matériel, technique, financier et humanitaire aux pays africains par une coopération solidaire. « Les pays africains, tout en remerciant la Chine pour son soutien agissant à la lutte africaine contre la Covid-19 et son engagement solidaire, apprécient la volonté des dirigeants chinois d'accélérer la construction du siège du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine », rapporte la déclaration conjointe.

Guy-Gervais Kitina

JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

Abraham Ndassira remporte le concours de poésie

Le jeune garçon d'origine centrafricaine âgé de dix ans, Abraham Ndassira, s'est imposé face à vingt-sept candidats au terme du concours de poésie organisé, le 17 juin à Brazzaville, par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), en prélude à la Journée mondiale du réfugié célébrée chaque 20 juin.

Abraham Ndassira, élève en classe de Cm2, a abordé ce concours de poésie avec beaucoup de stress malgré son enthousiasme. Son texte intitulé « Bâtir la paix dans le monde : chacun peut agir », rappelle qu'être réfugié est un statut qui peut arriver à tout le monde et le réfugié est un citoyen comme tous les autres, capable de participer au bien-être d'une nation, surtout en cette période de crise sanitaire de Covid-19. Bien que les autres participants n'aient pas démerité, le jury a soutenu que le poème d'Abraham Ndassira était celui qui respectait le mieux les critères de sélection du concours : le respect du thème, l'harmonie des phrases, le message du poème et son originalité. « Ce n'était pas du tout facile de rédiger ce poème en une heure seulement mais je suis très heureux d'être le vainqueur de ce concours. Aussi, j'exhorte les enfants réfugiés comme moi à se démarquer dans la société par de bonnes oeuvres et non la délinquance juvé-



Une vue des finalistes au concours de poésie Adiac

nile», a souligné le lauréat. Ils étaient quinze filles et douze garçons, élèves réfugiés âgés entre 10 et 17 ans, à concourir au titre du meilleur poème en lien avec le thème de la journée mondiale du réfugié de cette année, à savoir : « Chacun peut agir. Chaque geste compte ». Le challenge, pour eux, consistait

à montrer, en quelques mots, l'importance de la solidarité pour un monde, l'importance de la solidarité pour combattre la Covid-19 tous ensemble, sans exclure qui que ce soit. Au terme du concours, cinq candidats ont été sacrés finalistes et ils ont bénéficié chacun d'une enveloppe dont les montants

variables sont restés anonymes. Pour le HCR, le concours vise à impliquer les enfants réfugiés au Congo dans la Journée mondiale du réfugié et à réfléchir sur l'importance de la solidarité, surtout durant cette période de Covid-19. « Le thème de cette année est particulier à cause de la pandémie de

Covid-19. Face à ce virus, il nous faut absolument être solidaires dans nos comportements quotidiens en pratiquant les mesures barrières édictées par le gouvernement congolais, à savoir : le lavage régulier des mains, le port obligatoire du masque et la distanciation sociale », a dit Achille Kobossina, président des réfugiés centrafricains de Brazzaville.

Selon un représentant du HCR, la crise sanitaire causée par la Covid-19 rappelle plus que jamais le rôle et la place essentielle de la solidarité entre les peuples et dans la société. « Le HCR appuie le gouvernement congolais dans la lutte contre la Covid-19 et travaille avec les partenaires pour venir en aide aux personnes à risque. Chacun a un rôle à jouer dans ce combat, qui que vous soyez, d'où que vous venez. La solidarité est d'autant plus importante car personne n'est à l'abri de ce virus », a-t-il souligné.

Merveille Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Léopards de Dolisie dépourvus de leur énergie

L'Athletic club Léopards de Dolisie n'est plus candidat crédible pour le titre depuis que son emblématique président Rémy Ayayos Ikounga avait pris sa retraite sportive. Le classement occupé lors des deux dernières saisons le prouve.

Les Fauves du Niari ont respectivement occupé la neuvième place au cours des saisons 2018-2019 et 2019-2020, leur plus mauvais classement depuis une décennie. Visiblement, le club ne s'est pas encore remis du retrait de Rémy Ayayos Ikounga qui a non seulement laissé un grand vide dans le football congolais mais aussi au sein de la famille des Fauves du Niari. Depuis son départ, les ambitions des Fauves du Niari ont été revues à la baisse. L'équipe n'a plus l'effectif pour jouer le titre.

Au cours de cette saison, l'AC Léopards (vingt-six points) a été capable du meilleur comme du pire. Les Léopards ont livré au cours de l'exercice 2019-2020 vingt-deux rencontres avec un bilan en deçà des attentes. Le club n'a gagné que cinq matches sur le terrain contre un sur tapis vert. Les Fauves du Niari ont battu l'AS Cheminots par forfait lors de la première journée. Ils ont dominé la Jeunesse sportive de Talangai 2-1 lors de la 4e journée avant de l'emporter 1-0 face à Patronage Sainte-Anne en match comptant pour la 8e journée. Lors de la 15e journée, les Léopards ont dominé le Racing club de Brazzaville 3-2 puis Nico-Nicoyé 1-0 (17e journée). L'AC Léopards a enregistré sa seule victoire à l'extérieur en l'emportant devant Patronage Sainte-Anne 2-1 lors de la 19e

journée. Comparée aux deux dernières saisons, celle-ci a été la plus faible en termes de matches gagnés par cette équipe qui a fait le bonheur du football congolais. Lors de la saison 2018-2019 en effet, le club avait remporté neuf



Les Léopards de Dolisie / Kwamy

victoires sur 26 matches disputés, tous sur le terrain, alors qu'à la première saison d'après Ayayos les Léopards ne donnaient pas l'impression d'une équipe qui disputait les places du milieu du classement. Ils avaient occupé la 4e place avec 18 matches gagnés sur trente. Les joueurs qui faisaient sa force se sont exilés vers d'autres clubs les plus huppés.

Les Fauves du Niari ont au cours

de la saison 2019-2020 enregistré huit matches nuls. Les Léopards ont respectivement fait jeu égal à Dolisie avec les Diabes noirs (0-0), l'Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglons sur le score identique 1-1. Les

de Brazzaville leur ont infligé de lourdes défaites 1-4 lors de la 12e journée. Nico-Nicoyé aussi les a battus 3-0. Les défaites à deux reprises sur le même score de 0-3 devant l'AS Otoho, 0-2 à Brazzaville face aux Diabes noirs

de l'équipe, le colonel Ayayos a éteint la flamme qu'il avait allumée pendant son règne. Celui qui avait tout donné (son intelligence, sa force et ses moyens) pour construire une équipe à la taille de ses ambitions s'était montré moins engagé lors de ses deux dernières saisons à la tête de l'équipe. Mais par souci d'orgueil, il avait su prouver qu'il restait le meilleur et l'équipe qu'il avait bâtie restait toujours la plus forte du pays.

En neuf saisons passées à la tête des Fauves du Niari, le club de Dolisie a collectionné plusieurs trophées. Les Léopards ont été champions du Congo à quatre reprises lors des saisons régulières (2012, 2013, 2016 et 2017) et cinq fois vainqueurs de la Coupe du Congo (2009, 2011, 2013, 2016 et 2017). Il a gagné la Coupe de la Confédération en 2012. La Ligue des champions et la Super coupe d'Afrique sont les seuls trophées qui manquent à son palmarès. Sous sa présidence, l'Ac Léopards a battu pas mal de records. Il a terminé la saison 2016 champion avec 96 points pour 80 buts marqués. Les Léopards restent les seuls à avoir gagné un double Coupe du (Congo+championnat) lors de deux saisons d'affilée (2016 et 2017). Les Léopards ont vraiment besoin d'un second souffle parce que les grandes équipes ne meurent jamais !

James Golden Eloué

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2020

À vos marques, prêts, postulez !

Récompense destinée aux artistes et groupes musicaux professionnels émergents d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes, le Prix découvertes RFI a ouvert les inscriptions de l'édition 2020 qui se termineront le 30 juillet.

La course est lancée pour détrôner Céline Banza, lauréate du Prix découvertes RFI de l'an dernier. Si le Congo était absent sur la liste des finalistes de 2019, les artistes congolais peuvent encore se démarquer pour voir en finale l'un des leurs cette année, comme c'était le cas en 2018 avec l'artiste Biz-Ice qui malheureusement n'avait remporté le sacre.

Initié depuis 1981, le Prix découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux et favorise le développement de la carrière des artistes ou groupes musicaux professionnels émergents, originaires et résidents dans des pays d'Afrique, des îles de l'Océan Indien et des Caraïbes, membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Au fil des années, ce prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international, parmi lesquels : Smarty du Burkina Faso, Marema Fall du Sénégal, Elida Almeida du Cap-Vert, Soul Bang's de la Guinée, M'Bouillé Koité du Mali, Yvan Buravan du Rwanda... Pour la quarantième édition de ce concours, les candidats ont jusqu'au 31 juillet prochain pour se faire inscrire. Ces derniers doivent disposer d'une page personnelle sur internet, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme musicale comme Spotify, SoundCloud, Apple Music... incluant un minimum de quatre titres en écoute. Les artistes ou groupes déjà récompensés dans le cadre de ce Prix ne peuvent plus concourir. Seuls les anciens participants non primés, artistes individuels ou groupe, peuvent encore tenter une seconde chance.

Par ailleurs, le dossier de candidature doit être obligatoirement composé : du formulaire de participation dûment rempli en ligne (disponible à l'adresse ci-après : www.prixdecouvertes.com), d'un lien à partir duquel seront disponibles un minimum de quatre (4) titres en écoute.

Au terme de la compétition, le lauréat bénéficiera de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris. Par ailleurs, RFI et ses partenaires lui offriront un soutien professionnel et une exposition médiatique. Notons que le Prix découvertes RFI est organisé en partenariat avec l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Sacem et Ubiznews.

Merveille Atipo

FÊTE DE LA MUSIQUE 2020

La trente-neuvième édition célébrée sous le signe de la Covid-19 à Brazzaville

Deux concerts lives dénommés « live national » pour la lutte contre la Covid-19 sont au programme de la fête de la musique, le 21 juin, en direct sur la chaîne de la télévision nationale.

L'évènement sera présenté par l'association « 4 chemins » et la « Doumoussion Events » avec la participation du collectif stop coronavirus et d'une dizaine d'artistes musiciens et invités spéciaux comme Barbara Kanam, Freddy Massamba, Fabregas, Ben J. Un téléthon sera organisé courant cette soirée dont le but est de récolter des fonds qui permettront d'apporter une aide alimentaire et médicale

pour faire face à la pandémie de Covid-19. La liste des villes et les dates de distribution seront annoncées à l'issue de la collecte de fonds.

« Le live national » a pour objectifs de sensibiliser les citoyens aux gestes barrières ; aider les populations sinistrées ; mettre la culture au service de la solidarité. « C'est dans cet élan de solidarité que nous sollicitons le soutien de tout un chacun

(organismes privés, publics) afin d'organiser ces événements en faveur des populations sinistrées », ont indiqué les organisateurs.

Des artistes musiciens et orchestres participeront à ces concerts, notamment Zao, Dou dou Copa, Ben J, Freddy Massamba, Setho, Fanie Fayar, Zara Umporio, Kevin Mbouandé, Sheryl Gambo, Oupta, Sarrah Ekah, Ex Proffesso, Dieseil (A6 LBDG), Extra Musica nouvel horizon, Naodjo et le collectif stop coronavirus (dont le clip coronavirus connaît un succès sur les réseaux sociaux, diffusé sur les médias locaux et internationaux France 24 ; RFI ; RTNC ; Telecongo ..., disponible également sur youtube).

Les concerts « live national » seront présentés par Médard Milandou avec plusieurs animations. Un show live 2.0 où les Congolais pourront suivre chez eux sur la chaîne de la télévision nationale (Telecongo) et les réseaux sociaux.

Rosalie Bindika



CLASSEMENT FIFA

Les Diabes rouges reconsidérés dans leur position

Les lignes n'ont pas bougé lors du dernier classement de la Fédération internationale de football association (Fifa) publié le 11 juin. Les Diabes rouges du Congo sont 89^e mondial et 20^e au niveau africain.

Malgré la suspension des compétitions internationales à cause de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus, la Fifa n'a pas dérogé à la règle. Elle continue à publier son classement mensuel. En effet, depuis un trimestre les sélections ont confirmé les positions qu'elles occupaient. Le Congo conserve sa 89^e mondial et sa 20^e place au plan africain.

Au niveau mondial, la Belgique reste en tête devant la France, le Brésil, l'Angleterre, l'Uruguay, la Croatie et le Portugal. L'Espagne, l'Argentine et la Colombie complètent le top dix mondial. Le Mexique, la Suisse, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, le Chili, la Suède et la Pologne se placent devant le Sénégal (20^e mondial) qui reste la première sélection africaine.

Après le Sénégal, le top 10 africain est composé de la Tunisie (27^e), du Nigeria (31^e), de l'Algérie (35^e), du Maroc (43^e), du Ghana (46^e), de l'Égypte (51^e), du Cameroun (53^e),



Les Diabes rouges lors de leur dernière rencontre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique face à la Guinée-Bissau/Adiac

, du Mali et de la RDC (56^e). Loin du top 10 africain, on retrouve le Burkina Faso (59^e), la Côte d'Ivoire (61^e), l'Afrique du Sud (71^e), la Guinée (74^e), l'Ouganda (77^e), le Cap-vert (78^e), le Gabon (83^e), le Bénin (84^e), la Zambie (88^e) et le Congo (89^e).

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS CAF

Les demi-finales auront lieu en septembre

La Confédération africaine de football (CAF) vient d'annoncer par le biais de son directeur de la commission des compétitions, Samson Adamu, que la ligue des champions et la coupe de la confédération vont se poursuivre en septembre prochain.

Après plusieurs mois de suspension à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19), les demi-finales de la ligue des champions et de la coupe de la CAF vont reprendre en septembre au grand bonheur des amoureux du ballon rond.

Certains pessimistes prédisaient l'annulation des différentes compétitions continentales mais, la CAF vient de trancher avec l'annonce de la reprise des joutes. « Les demi-finales de la ligue des champions et de la coupe de la CAF auront lieu en septembre prochain, mais les dates finales n'ont pas encore été arrêtées. La finale de la ligue des champions sera jouée au Cameroun, alors que celle de la coupe de la CAF se disputera au Maroc », a expliqué Samson Adamu.

Les demi-finales de la ligue des champions mettront aux prises le Raja de Casablanca (Maroc) et le Zamalek (Égypte), alors que le Wydad de Casablanca va en découdre avec l'autre club égyptien d'Al Ahly. Le dernier carré de la coupe de la CAF opposera la Renaissance Berkane au Hassania Agadir, et Pyramids (Égypte) au Horoya Conakry (Guinée).

Concernant la présence du public dans les stades, Samson Adamu a signifié que la CAF laisserait aux fédérations locales la possibilité d'en décider suivant les développements de la situation sanitaire dans les pays.

Rude Ngoma

CORRUPTION DANS L'ATHLÉTISME

Une peine d'emprisonnement de quatre ans contre Lamine Diack

Pour corruption sur le fond de dopage russe, l'ancien président de la Fédération mondiale d'athlétisme a payé le prix. Le parquet national financier a requis le 17 juin, quatre ans de prison et 500 000 euros d'amende plus une interdiction d'exercer des responsabilités dans le sport à son encontre.



L'ancien président de l'IAAF, Lamine Diack/AFP

Le procureur François Xavier Dulin a reconnu que Lamine Diack (87 ans), qui a dirigé la fédération mondiale de 1999 à 2015, a commis une infraction énorme à la probité qui a causé un préjudice mondial à l'athlétisme.

Lamine Diack est accusé de corruption pour l'accord conclu avec les Russes fin 2011 dans le but de retarder les sanctions qui pesaient contre les athlètes dopés en échange d'argent qu'il aurait obtenu auprès des athlètes soupçonnés pour à la fois dissimuler les allégations et leur autoriser en même temps à participer aux Jeux olympiques de Londres en 2012. Il est aussi accusé d'avoir permis à son fils Papa Massata Diack également poursuivi pour recel d'abus de confiance, blanchiment en bande organisée de s'approprier de millions d'euros dans les négociations avec les sponsors. « Papa Massata Diack est partout et tout le temps et son père l'impose partout », a souligné François Xavier Dulin.

Le fils de Lamine, ancien conseiller marketing de l'IAAF, absent à son procès parce qu'il se trouve à Dakar au Sénégal, a écopé d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de cinq cent mille euros. Un mandat d'arrêt a été requis contre Papa Massata Diack. Quant aux quatre autres accusés poursuivis dans le volet corruption, ils pourraient purger une peine allant de deux à quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

James Golden Eloué

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 9h - 19h

Samedi 9h - 18h



DOSSIER GO-PASS

Claudel Lubaya veut voir clair

Le député insatisfait des réponses du ministre des Transports à ses questions a appelé à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour fouiner sur ce dossier.

Le député Claudel Lubaya a sollicité, le 17 juin, de la Chambre basse du Parlement congolais la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de vérifier la régularité des opérations de collecte et d'affectation des fonds destinés au développement des infrastructures aéroportuaires (IDEF) ou Go-Pass en RDC. Cet appel a été sa conclusion, après analyse des réponses du ministre des Transports et Voies de communication relatives à la collecte et à la gestion de ces fonds pour la période 2014-2019. Dans ses observations, le député national s'est dit non convaincu et note quelques zones d'ombre.

Sur cette période de cinq ans, en effet, le député note une croissance globale moyenne de 6,5%, dont 13,8% pour l'international et -6,3% pour le national. Ce qui le conduit à se demander « com-

ment expliquer que ce soient seuls les vols internationaux qui ont connu l'accroissement du nombre de passagers sur les cinq dernières années, dans un pays nanti de 56 aéroports et aérodromes en activité quotidienne au niveau domestique».

Pour le député, à travers une vérification approfondie, il apparaît que le ratio « départs internationaux et nationaux » est proche de 1/1 et non de un passager national pour 4 passagers internationaux au départ. « C'est inexplicable, insoutenable. La Régie des voies aériennes dispose de 56 entités aéroportuaires disséminées sur l'ensemble du territoire national dont sept aéroports internationaux, quinze aéroports nationaux et trente-cinq aérodromes, exploités par près d'une vingtaine de



Claudel Lubaya/DR

compagnies d'aviation, pour la majorité de taille modeste certes, qui desservent au quotidien ces destinations. Or, il se constate curieusement une forte baisse de -36% de croissance entre 2014 et 2015 ; ce qui me semble difficilement soutenable ; quand on sait que c'est pendant cette période que Congo Airways est arrivé sur le marché avec deux appa-

reils longs-courriers et deux autres de type moyen-courrier, en concurrence à CAA qui était quasiment resté seul sur le marché long courrier », a indiqué Claudel Lubaya. L'élu trouve aussi inexplicable que le pic des vols domestiques observé durant la période préélectorale (2017) et électorale (2018) n'ait visiblement eu aucun effet sur les tendances des chiffres

fournis (-7% en 2017 et -1,3% en 2018). Ces statistiques minorées, a-t-il dénoncé, ne s'expliquent pas surtout que dans notre pays dépourvu de routes, l'avion demeure le principal moyen de déplacement pour joindre les provinces, particulièrement en période précitée de pression électorale.

Il est rappelé que dans sa question écrite datée du 10 mars 2020 et adressée au ministre des Transports en mai dernier, Claudel Lubaya voulait savoir la quantité de fonds collectés et affectés chaque année, durant la période 2014 à 2019, grâce à la taxe aéroportuaire appelée Go-Pass. Le ministre des Transports, dans ses réponses, a relevé que pour la période indiquée un total cumulé de 6,1 millions de passagers, dont 4,7 millions en international et 1,4 million en national.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE DES RÉFUGIÉS

Des Etats africains appelés à annihiler des actes de déplacements des populations

Dans leur déclaration faite à cette occasion, des ONG des droits de l'homme établies en RDC ont peint un tableau sombre de la situation des réfugiés et déplacés dans le continent africain et dans le pays. Elles attendent de chaque acteur, un comportement visant à faciliter la vie à cette catégorie de personnes forcées à vivre en dehors de leurs pays respectifs.

Dans cette déclaration faite le 18 juin, dans le cadre de la célébration, le 20 juin, de la Journée internationale des réfugiés, le collectif d'organisations de défense des droits de l'homme établies en République démocratique du Congo (RDC) se sont dites sensibles aux conditions de vie quotidienne des réfugiés. A l'occasion de cette célébration qui coïncide avec la période où la pandémie du coronavirus sévit dans le monde et placée sur le thème « Tous ensemble, respectons les mesures-barrières mises sur pied à cause de la pandémie du coronavirus », ces ONG, vivant ensemble avec les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le territoire national, rappellent que cette maladie à coronavirus n'a épargné personne et que ses conséquences touchent tout le monde.

Mais, au-delà de la pandémie sus évoquée, ce collectif d'ONG estime qu'il serait plus utile de réfléchir ensemble sur la problématique des réfugiés, les demandeurs d'asile et autres déplacés internes qui abondent sur le territoire national. Cette réflexion aura comme visée, selon ce regroupement, de proposer des pistes de solutions, en termes des résolutions, « dans l'objectif de parvenir à la réduction de ce phénomène qui prend, au fil des années, de l'ampleur à cause de l'instabilité politique et des conflits armés en Afrique, en général et en Afrique centrale, en particulier ».



Un camp des réfugiés/DR

Le record des réfugiés

Les organisations disent avoir constaté avec amertume et déploré que le beau et riche continent bat le record des réfugiés dénombrés à plus de 150 millions et plus de 200 millions de déplacés « pour cause des conflits armés, ethniques ou tribaux dus à la discrimination raciale, aux élections cacophoniques, aux violations massives des droits de l'homme, à l'existence des cachots clandestins, aux exécutions sommaires, aux tortures morales et physiques, etc. ». Face à cette réalité et pour éradiquer ce phénomène, ces organisations exhortent les chefs d'Etat africains à prendre des mesures efficaces et adéquates qui permettent de lutter contre

tout acte qui crée des réfugiés et des déplacés sur le continent. Ces ONG regrettent, par ailleurs, qu'en RDC, la création de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) par le décret-loi n° 021/2002 du 16 octobre 2002 et promulgué par l'ancien président de la République, Joseph Kabila, n'ait pu apporter le bien-être aux réfugiés dans le pays. Pour ce collectif, cette situation serait due au fait que depuis sa création, la CNR ne dispose d'aucun budget de l'Etat pour son fonctionnement. Pire encore, fait-il remarquer, c'est depuis quinze ans que les réfugiés en RDC ne peuvent pas effectuer un voyage en dehors du pays par manque de titre de voyage de la convention (TVC) biométrique établi

par la Convention de Genève de 1951, qui est exigée par le service de l'aviation.

Ce collectif des ONGDH dit espérer que l'actuel chef de l'Etat congolais, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui, lui-même et certains membres de son parti politique, l'UDPS, ont connu l'exil forcé par différents régimes politiques, s'impliquera personnellement pour l'amélioration de la situation des réfugiés et demandeurs d'asile en RDC, surtout dans la résolution du problème de TVC en suspens depuis 15 ans.

Ce regroupement appelle la Communauté internationale à continuer à augmenter son assistance sous forme d'aide multiforme aux réfugiés et déplacés

en Afrique, particulièrement en RDC, en dépit de la présence du coronavirus et la crise économique. Ces ONG attendent également de ladite communauté internationale à envisager des sanctions très sévères contre tous les Etats africains qui bafouent les droits des réfugiés et de leurs peuples. Elles recommandent, par ailleurs, au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de tout faire pour assister les réfugiés et leurs familles à cause de la pandémie et d'assurer leur protection internationale.

L'Union africaine est appelée à ne pas accorder le poste de haut rang aux pays africains qui ne respectent pas les droits de l'homme dans tous les aspects, et à mettre sur pied des mécanismes très efficaces pour le règlement des conflits armés, des discriminations raciales, le cas de la surpopulation des prisons sur le continent africain et leurs conditions de détentions inhumaines, notamment en RDC. Ces organisations exhortent le gouvernement congolais au respect scrupuleux de l'esprit du décret-loi 021/2002 du 16 octobre portant création de la CNR, tel que promulgué par le président de la République. Alors que cette commission est appelée à remplir sa mission lui assignée. Et les ONGDH sont priées de suivre de près les problèmes des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays.

L.D.

ENVOIS DE FONDS VERS LES FAMILLES

Une baisse inquiétante en perspective pour 2020

Le record de 554 milliards de dollars américains de 2019 ne sera finalement pas dépassé au courant de cette année. Du côté de la Banque mondiale (BM), l'on projette une baisse de l'ordre de 20 %, soit 110 milliards de dollars en moins. Certaines banques RD-congolaises se mettent en ordre de bataille avec des propositions plus avantageuses pour faciliter les transferts vers les familles en cette période de crise sanitaire.

Un communiqué de la Trust Merchant Bank (TMB) n'est pas passé inaperçu lors de la journée du 16 juin dédiée aux envois de fonds à la famille. La banque a rabattu ses frais à seulement 1 % pour tous les transferts internationaux entrants. Il s'agit d'une offre avantageuse pour les seuls propriétaires des comptes PEPELE. Plus qu'une simple stratégie commerciale au moment où nombre d'institutions financières sont sévèrement critiquées pour leurs coûts élevés, le débat lancé cache mal un profond malaise en cette période exceptionnelle pour

le monde. En effet, la performance de 2019 en matière d'envois de fonds des migrants ne se reproduira pas cette année à cause de la covid-19.

L'ONU inquiète

Dans son message, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, parle exactement de 434 milliards de dollars attendus cette année dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Traditionnellement, 200 millions de migrants envoient de l'argent dans leurs pays d'origine à environ 800 millions de membres de familles habitant majoritairement dans le monde en dé-

veloppement. En 2019, ils ont envoyé 554 milliards de dollars (529 milliards de dollars en 2018 et 483 milliards en 2017), représentant plus de trois fois le montant de l'aide publique au développement. Les cinq principaux pays destinataires des envois de fonds étaient l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et la République arabe d'Égypte. En Afrique subsaharienne, les envois ont grimpé de 10 % en 2018 pour se situer à 46 milliards de dollars. Les grands bénéficiaires sont les pays comme les Comores, la Gambie, le Lesotho, Cabo Verde, le Libéria, le Zim-

babwe, le Sénégal, le Togo, le Ghana et le Nigéria.

Toutefois, la problématique posée par les Nations unies est d'autant plus préoccupante que les familles de ces pays en développement dépendent de ces transferts. Par conséquent, « des millions de familles connaîtront la faim, n'enverront pas leurs enfants à l'école et ne pourront pas se soigner », s'inquiète Antonio Guterres. Pour éviter le pire, les experts de l'ONU insistent sur la nécessité d'assurer la poursuite des envois de fonds. Selon eux, il revient aux dirigeants politiques de qualifier

les services de transferts de fonds de services essentiels et de favoriser le développement des outils numériques d'envoi de fonds. Par ailleurs, l'ONU demande aux pays en développement de prendre des mesures pour réduire le coût des envois de fonds, fournir les services financiers aux migrants et leurs familles et favoriser l'inclusion financière. Aussi une initiative comme celle de la TMB en RDC reste-t-elle une action à encourager pour soutenir les migrants, conclut un analyste RD-congolais.

Laurent Essolomwa

RDC

Arrêt momentané de la production de passeports

Pendant cette période, il est assuré le transfert au gouvernement congolais, du projet jusque-là exécuté par le consortium belge Semlex pour des nouvelles dispositions.

Le ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé l'arrêt temporaire, pour une période allant du 18 au 29 juin 2020, de la production de passeports biométriques congolais en vue d'assurer le transfert du projet à la suite de l'expiration du contrat liant le pays au consortium Semlex. « Nous avons désigné un nouveau chef de projet, en remplacement de celui du consortium des sociétés du groupe Semlex, pour superviser le transfert, faire l'état des lieux et réorganiser la gestion depuis la chaîne d'approvisionnement des consommables jusqu'à la chaîne de distribution des documents officiels et imprimés de valeur », a indiqué Marie Ntumba Nzeza dans un communiqué de presse signé le 16 juin.

A en croire la ministre, au bout de ce processus de transfert, un nouveau cahier des charges sera confectionné et un appel d'offre restreint sera lancé pour l'approvisionnement des consommables (livrets de passeports, formulaires et autres intrants) ainsi que la maintenance des infrastructures et la mise à niveau des techniciens locaux.

La ministre Marie Ntumba Nzeza rappelle, en effet, que le contrat Semelex-RDC est arrivé à son terme 11 juin 2020. Pourtant, les deux parties ne sont pas entendues sur « l'arrangement spécifique transitoire » proposé par le gouvernement congolais. Ce qui a poussé lesdites parties à se convenir de procéder immédiatement au transfert du patrimoine à la partie congolaise tel que prévu dans le contrat. Il est rappelé qu'un groupe d'ONG et des citoyens congolais ont porté récemment plainte contre le consortium Semlex devant la justice belge. Ils reprochent à ce groupement la corruption et le blanchiment d'argent dans le cadre de ce projet lié à la fabrication des passeports et d'autres imprimés de valeur pour la RDC. L'opinion a également dénoncé le prix de ce document, classé parmi les plus chers au monde.

Lucien Dianzenza



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Halle de la Gombe offre un périple à travers la RDC

Céline Banza, lauréate du prix RFI Talent 2019, est au nombre des dix artistes des cinq villes du pays qui animeront la célébration, le 21 juin, en live sur la page Facebook de l'Institut français de Kinshasa (IF) à partir de 17h00.

La « Fête de la musique des confinés » est le rendez-vous unique et spécial que l'IF fixe aux mélomanes congolais autour de cinq villes. De Kisangani à Kinshasa, en passant par Goma, Bukavu et Lubumbashi, ce sera la fête ce dimanche dès 17 heures. La programmation a prévu la prestation de deux artistes pour chacune des villes susmentionnées pour cette célébration que la Halle de la Gombe a tenu à organiser en dépit de ce contexte difficile qu'impose la pandémie de covid-19.

Un peu moins connu par les habitués de l'IF que Céline Banza a porté par ces derniers lors du concours RFI Talent, Eric Nice est l'autre chanteur annoncé sur la scène de Kinshasa où il ne manque pas de public. En effet, le chanteur de rumba-zouk, style musical particulier qu'il a créé, a fait l'objet d'un grand buzz l'an dernier à la faveur de son single Gouvernement ebimi. L'audience de ce titre était juste incalculable avec ses nombreuses diffusions surtout à la radio où il était à l'écoute quasiment tous les jours avant la sortie du gouvernement Ilunga Ilunkamba au mois de septembre 2019.

L'autre voix féminine que l'on aura le loisir d'entendre lors de la Fête de la musique s'élèvera à partir de Lubumbashi. Il s'agit de Nathalie Polombwe que les Lushois ont coutume de voir dans divers espaces culturelles de leur ville en compagnie notamment du saxophoniste grec Nikos Markoutsas, artiste avec lequel elle a entamé sa carrière solo en 2016 et explore différents registres



musicaux allant du classique au Jazz en passant par le RN'B. Dans son fief, Nathalie est tenue pour l'une des voix féminines les plus prometteuses de la RDC. Le chanteur hip-hop Malix Upit est à l'affiche avec elle pour le compte de la ville cuprifère.

Événement autour des IF

Bukavu sera représenté par le chanteur rumba Franck Issa le rossignol, lauréat de la deuxième édition du concours Airtel Trace Music Star en 2016 et l'ethnomusicologue, guitariste-chanteur Thomas Lusango. À l'affiche de Goma, l'autre grande ville de l'est située autour du lac Kivu à l'instar de Bukavu, sont annoncés René Byamungu, alias René chante, finaliste de la deuxième édition de The Voice Afrique francophone en 2017, et Patrick Bolisomi qui

passé pour une valeur sûre dans sa contrée. Zik+, le réputé événement culturel de la région, en a parlé comme étant « une richesse pour la ville de Goma » à sa 16e édition en mai 2019. L'afrobeat s'invitera à la Fête de la musique à travers le répertoire de Pis mamba de Kisangani qui est le deuxième artiste à l'affiche boyomaise après Joseph Baraka. Le live de la Fête de la musique des confinés est un événement organisé grâce à la synergie créée autour des IF des cinq villes précitées. Sa programmation est née de la collaboration active de l'Alliance française de Kisangani avec les IF de Goma et Bukavu, la Halle de l'Etoile de Lubumbashi et évidemment, la Halle de la Gombe, siège du centre culturel français à Kinshasa.

Nioni Masela

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Bernadette Bephangayahou dénonce les adoptions déloyales

La présidente de l'orphelinat «Lumière de l'espérance de Ngoyo», Bernadette Bephangayahou, a exprimé, le 16 juin, son mécontentement sur les adoptions illégales d'enfants à Pointe-Noire, lors d'une conférence de presse organisée à son siège à Ngoyo à la faveur de cette journée.

Depuis quelque temps, les adoptions d'enfants sans procédures légales ont lieu à Pointe-Noire sans que personne ne crie gare. À l'orphelinat Lumière de l'espérance, trois enfants ont été enlevés à leur centre d'accueil par des personnes indélicates qui se sont servies d'une main levée signée par certains magistrats. Ces pratiques très répréhensibles ont indigné Bernadette Bephangayahou, présidente de l'orphelinat Lumière de l'Espérance qui a dénoncé avec véhémence ces actes d'antivaleurs en matière d'adoption d'enfants rendus par les juridictions de la place. « Selon les textes, un enfant recueilli par un centre accompagné par un extrait de main courante de la mise à disposition puis signalé à la direction des affaires sociales est présenté au juge des enfants afin d'acquiescer un placement provisoire qui reste valable pendant six mois », a-t-elle dit.

Expliquant la procédure légale, la présidente de l'orphelinat a ajouté : « Après les six mois, une requête de l'abandon et de l'autorité parentale est adressée auprès du président du Tribunal de grande instance. Après plusieurs enquêtes



Bernadette Bephangayahou

et audiences, un jugement déclare l'enfant abandonné et délègue l'autorité parentale de l'enfant au centre d'accueil ou à l'orphelinat. Après un mois d'attente pour un éventuel recours auprès de la Cour d'appel, le non-appel entérine le jugement définitif. L'enfant devient donc adoptable.»

Selon la présidence de l'orphelinat

Lumière de l'espérance, l'adoption est une matière qui relève de la compétence du Tribunal de grande instance et non du juge pour enfants. Les dossiers d'adoption doivent toujours passer avant tout au ministère des Affaires sociales. « Si nous voulons œuvrer pour une bonne justice, il est temps d'arrêter avec ce genre de pratiques parce que nous qui avons la charge de la protection de ses enfants désœuvrées, délaissées, abandonnées par leurs parents, cela nous fait très mal. Ce n'est pas une famille qui trouve un enfant, mais c'est un enfant qui trouve une famille », a-t-elle renchérit. Et de conclure : « Les enfants, c'est l'avenir de demain. Beaucoup d'enfants vont se retrouver plus tard sans avenir ni famille si nous ne faisons pas attention. Nous avons foi en la justice de notre pays pour faire revenir ces enfants là où ils ont grandi à l'orphelinat, pour qu'on puisse les adopter légalement et que nous signons leur consentement à l'adoption, comme c'est le cas pour tous les autres enfants du monde.»

Hervé Brice Mampouya

PROJET LISUNGI

Les sociétés de téléphonie mobile indexées pour arnaques

Depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire dans le pays, des personnes de mauvaise foi se servent du projet Lisungi pour escroquer les citoyens à partir des services de transfert d'argent que proposent ces sociétés.

Opérationnel depuis 2015, le projet Lisungi est destiné à aider les familles défavorisées et les personnes vulnérables au Congo par un soutien financier de l'Etat octroyé à travers des transferts monétaires. Ledit projet, à l'actualité depuis l'instauration de l'état d'urgence dans le pays, est devenu un des moyens pour des gens de mauvaise foi de soutirer de l'argent aux citoyens qui ont déjà du mal à arrondir les deux bouts du mois.

En effet, des personnes se faisant passer pour des agents de l'Etat chargés de transférer dans les comptes (mobile money de la société de téléphonie mobile MTN Congo) des prétendus bénéficiaires les sommes mises à leur disposition par l'Etat congolais dans le cadre du projet Lisungi. Il n'y aurait pas de soucis si cela s'arrêtait juste au versement. Mais le problème intervient quand ils demandent à ces prétendus bénéficiaires de noter leur numéro d'enregistrement et de le valider en faisant entrer les codes de leurs comptes Mobile money dans lequel l'argent leur serait versé. Cet acte est en réalité un moyen de soutirer de l'argent dans lesdits comptes. Eugène Mbou, père de famille habitant le quartier Songolo, victime de cette arnaque, a expliqué : « J'ai reçu l'appel d'un monsieur qui m'a informé que j'étais bénéficiaire du projet Lisungi en me donnant tous les détails possibles sur ledit projet ainsi que mon numéro d'enregistrement. Et pour qu'on me transfère directement dans mon compte mobile money les 50.000 FCFA qu'on m'offrirait, il fallait que je valide

ce numéro avec mon code. C'est bien après que je me suis rendu compte que j'avais en fait validé le retrait de la somme qu'il ont soutirée de mon compte, une somme qui correspond au numéro d'enregistrement qui m'a été communiqué».

La téléphonie mobile pointée du doigt

Les sociétés de téléphonie mobile, en particulier MTN, sont indexées parce que le constat fait par les victimes est que les arnaqueurs connaissent bien leurs soldes. «Ayant déjà eu vent de ces arnaques par ma soeur à qui on a aussi soutiré de l'argent. Je ne suis pas tombée dans ce piège. A peine hier, un de ces gars m'a appelée pour que je valide le numéro 28888. Je l'ai envoyé baladé puis j'ai raccroché. Fâché, le gars m'a rappelé pour se moquer de moi en me disant que je faisais la gueule alors que je n'ai que 30.000 FCFA dans mon compte. J'ai compris qu'il avait accès à mon solde donc ce n'est pas un étranger à la société», a témoigné Lorraine, une mère de famille. Ce point de vue sur une possible familiarité des arnaqueurs avec la société offrant les services de transfert d'argent est soutenu par le jeune Giscard. «Ne peut voir le solde d'un client que les tenanciers des points agréés de transfert d'argent et les agents de ces sociétés chargés de ce service. On ne voit pas qui d'autres accuser», a-t-il fait savoir.

En effet, interrogé sur la question, un tenancier d'un point agréé de transfert d'argent MTN a nié l'im-

plication de ses collègues et de leur société dans ces arnaques : «Les arnaqueurs procèdent souvent à un questionnaire devant leur permettre d'avoir le maximum d'informations sur vous et votre compte. Ils vous demandent par exemple de dire combien vous avez dans votre compte pour qu'ils soient sûrs que vous en êtes réellement le propriétaire pour que l'argent de l'Etat n'aille pas chez la mauvaise personne. Dès que vous communiquez la somme, ils le transfèrent rapidement dans d'autres comptes», a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «Les responsables de la société ont dit que des enquêtes sont menées mais jusqu'alors il n'y a pas de suite. Il n'y a pas de possibilité de récupérer l'argent volé ni de poursuivre les propriétaires des numéros utilisés par les arnaqueurs. Donc, les gens continuent à se faire arnaquer et la société est souvent indexée». Cependant, ces arnaques ne datent pas d'aujourd'hui et le projet Lisungi n'est pas l'unique prétexte employé par les arnaqueurs, a signifié le jeune tenancier. Par ailleurs, le projet Lisungi est destiné aux personnes vulnérables. Pour en être bénéficiaire, vous devez faire l'objet d'une enquête menée par des équipes du ministère des Affaires sociales qui descendent dans les quartiers. Votre nom doit être sur les listes qui sont affichées dans les sièges d'arrondissements après lesdites enquêtes. On ne reçoit pas les subventions de Lisungi par téléphone mais en banque, notamment la Banque postale.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ASSISTANCE

Le Samu social secourt un enfant accidenté

Près de cent enfants vivant dans la rue à Pointe-Noire ont bénéficié d'une aide du Samu social, le 16 juin, dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain. Peu avant leur maraude dans les différents points de la ville où sont souvent visibles ces enfants, l'équipe du Samu social a aidé un enfant sourd-muet vivant dans la rue qui s'est fait écraser le bras par un train.



Lieu de la scène de l'accident DR

Fidèle à son engagement envers les enfants en rupture familiale, le Samu social a réalisé cette descente en bon père de famille. En présence des directeurs départementaux, des droits de l'homme et libertés fondamentales, de la jeunesse, des affaires sociales, la représentante du tribunal pour enfant et la société civile, le samu Social a fortement témoigné son appui envers les enfants abandonnés alors que le monde entier en général et le Congo en particulier est agressé par le coronavirus. Cette maraude spéciale dont l'objectif est l'interpellation de l'ensemble de la population et des décideurs politiques sur la nécessité d'œuvrer en faveur de la protection, du respect, de la promotion et de la réalisation des droits des enfants a été organisée dans le respect des mesures de restriction prises par le gouvernement congolais pour lutter contre la covid-19.

Cependant, un fait choquant a marqué cette ronde. Le Samu social a été contacté pour secourir un enfant amputé du bras par un train. Il s'agissait d'un sourd-muet de moins de 15 ans, pensionnaire externe du Samu social. L'équipe du samu social la conduit cet enfant en urgence à l'hôpital général Adolphe-Sicé. D'après le témoignage, ce gamin somnolait sur les rails au moment où le train manœuvrait. Grâce à l'intervention du Samu social, sa vie est hors danger car il a été consulté par les médecins. Malgré son bras amputé, l'enfant est pris en charge à 80% par le samusocial et 20% par l'hôpital grâce à un partenariat entre les deux structures.

En effet, la situation de l'enfant amputé du bras a permis aux participants invités d'apprécier le travail que réalise le Samu social en faveur des enfants vivant dans la rue. Ces derniers accourent vers l'ambulance du Samu social dès qu'il est visible dans leur site. Ils se rapprochent pour poser leur problème. Les invités du Samu ont eu le temps d'échanger avec quatre-vingt jeunes démunies qui sont souvent confondus avec les bandits. Le Samu social a également rappelé à ces pensionnaires les mesures barrières de lutte contre la covid-19 et leur a distribué à chacun une bavette et une part de collation prévue à l'occasion de cette journée en mémoire des enfants massacrés à Soweto en Afrique du Sud, une donation de la société de laiterie, Cowbell. De leur côté, les enfants ont remercié les membres du Samu social et leurs invités pour cette visite. Ils ont exposé leurs doléances, à savoir l'emploi, la formation et des vêtements pour protéger les plus jeunes contre le froid.

Charlem Léa Legnoki

TRANSFERTS

Romaric N'Gouma à Blois

Relégué en N3 avec Saint-Priest, Romaric N'Gouma Mouyoyi rejoint le Blois Football 41, pensionnaire de National 2



Formé à l'Olympique Lyonnais, le défenseur de 25 ans était arrivé à Saint-Priest en janvier 2019. Il livre 8 matches jusqu'à la fin de saison, avant de s'installer dans le onze de départ avec 17 titularisations et 1 but entre le 10 août et le 7 mars 2020.

L'ancien international français (U16, U17, U18 et U19), qui n'a jamais joué en Ligue 1 avec l'OL, connaît bien le niveau de la N2 puisqu'il compte 86 matches depuis ses débuts avec l'équipe réserve des Gones.

A Blois, où vit une grande communauté congolaise, le natif de Lyon sera le quatrième congolais de l'effectif avec Badia Mouanga, Moutala et Mongomba.

Camille Delourme



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

B4, boulevard Denis-Sassou-M'Guessa
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

BAGARREUSE PARTISAN D'UN GÉNÉRAL	OUTIL DE FORAGE TENDU	DIALECTE SOMMET	AMORPHE CHAVIRÉ	FRANCHIR LE PAS	QUANTITÉ COMPRI- MENT	
→	↓	↓	↓		↓	
JUSTIFIÉE ARBRES FRUITIERS				LIQUIDE	→	
→						ÉLIMÉES
SALUT IMPERIAL ENLEVER		ATOME CHARGÉ	→	SIMPLE APPAREIL	APPRIS PONT À VENISE	↓
→		COUTURES EN BLOC DOSE LIQUIDE	→	↓	↓	
OCCIRE NOMBRE		↓	CIRE VÉGÉTALE DE MÊME	→		
→		DÉPARTE- MENT FRAN- CAIS BROSSE À CHEVAUX	→	↓	PALPE ILE DE FRANCE	→
RÉGION DU BRÉSIL	MASSIF PROVENÇAL ROMAN DE BARJAVEL	→				ANNEAU DE COR- DAGE
→	↓			GREFFE HAUT NIVEAU		↓
VILLE DE LOMBARDIE	DIFFICILE ÂPRE	→	↓	MAUVAIS POUR LA SUITE TIRÉ AU CANON	→	↓
→	↓		PRONOM PERSONNEL ÉTAI AU LABO	↓	POSSESSIF COLÈRE DU PASSÉ	→
DOULEUR FICHERAI EN L'AIR		IL PASSE LE TEMPS PRONOM PERSONNEL	→	↓		↓
→		↓				
NON SIMULE	→		SUIT LE TITRE	→	DUPEE	→

MOTS MÊLÉS

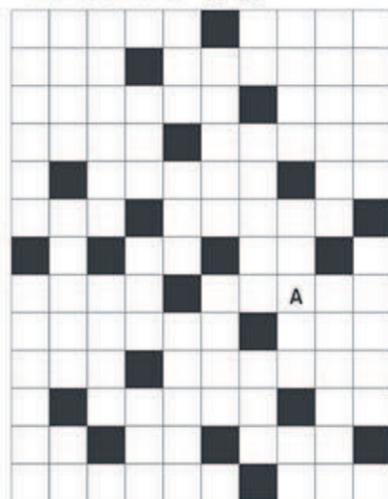
NONAFCVDISKRIILL
IEVILASTPVERNIR
AERUGMUEALEZANC
RMLUKPCTUBIRTD
GPERSISEEQLCJIR
MLUUMNALRVIOAVI
UONEPGOHHOETIB
TINOEEOTPLBDSDO
OMASIPLAMLITNUU
TUUNTSOUAETCEER
CBEOTIENCHUETLA
ALLCKCKLAHMFREC
FARELUDNOCENOYK
FCHARBONEUQIHT
HAGARDALCOOTEST

ALBUM
ALCOOTEST
ALEZAN
ANNUAL
ANNUEL
ATHLETE
BEOTIEN
BITUME
CAMPBRE
CAMPING
CANOPEE
CARIBOU
CHARBON
CONSEUR
DEVETU

EMPLOI
ETHIQUE
FACTOTUM
FALOT
FANON
GRAIN
HAGARD
HAIKU
HELLO
HORTENSIA
INDIVIDUEL
INFECT
KRILL

LESION
LOUKOUM
ONDULER
PELUCHE
RACKET
RUSTIQUE
SALIVE
SPECIMEN
TABLOID
TONSURE
TRIBU
VAGUE
VERNIR

MOTS CASES • N°05



2 LETTRES

EN - ET - GO - NI - OS - SE - TE - UN - UT

3 LETTRES

ANE - BAI - ERE - GAI - GUE - GUS - NET - RHO - RIT - TEL - TER - TUE - USE

4 LETTRES

ATRE - OTAN - PEAU - PRES - SEAU - TUBA - UNIR

5 LETTRES

BEIGE - EBENE - EGOUT - ELEVE - ETANG - HEROS - HUTTE - NEIGE - NERVI - OTAGE - STAGE - THONS - TIRET

6 LETTRES

AMANTS - ENTETE - GANSEE - HARENG - HARPON - LIASSE - PETREL - RESUME - RITUEL - TETENT

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°05 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°05 •

		9		5	6	2			9	3		2	6			8
8	5		9		2						5			2	4	
	7	4		8		5						4				
5	6			9		4		2		6	7				5	
	4						8				8			1		
7		1		3			5	6		2			3		6	
		5		2		6	3					3				
			5		3		9	7		7	2			9		
		7	4	1		8				5		8	7		1	

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION
DE
LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
artefact

Mots casés

MOTS CASES N°04

V	A	C	C	I	N	G	E	L
E	R	R	E	O	U	R	L	E
R	I	A	N	T	E	A	I	T
G	A	N	T	U	R	S	S	
E	A	R	I	D	E		E	H
R	E	E	N	S	A	O		
P	U	N	O	T	I	O	N	
R	A	N	G	E	E	M	U	T
E	T	R	E	M	E	R	E	
P	E	A	U	A	S	D		
U	G	E	N	T	G	I	T	
T	R	I	O	E	I	L	H	
E	U	T	E	S	F	U	M	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N° 04

E	T	P	H	P	A						
I	N	C	I	N	E	R	A	T	I	O	N
T	A	B	A	C	C	A	S	E			
M	A	R	I	T	A	H	I	T			
I	D	A	H	O	O	L	I	V	E		
O	L	A	E	R	A	I	L	L	E	S	
L	I	B	R	A	I	R	E	S	C		
T	E	E	N	U	L	U	E	H			
N	O	I	X	B	R	A	M	E			
P	A	T	R	E	C	A	N	O	S		
R	G	P	O	S	E	N	T				
A	D	D	I	T	I	F	B	A	I	L	
E	U	E	S	F	L	A	V	E			
M	U	R	A	B	R	I	T	E	E	S	
R	E	C	R	U	E	S	U	S	E		

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°04 •

2	9	8	4	1	6	7	5	3
1	5	4	2	3	7	9	8	6
6	7	3	8	9	5	2	1	4
3	4	9	7	6	8	5	2	1
8	2	7	1	5	4	6	3	9
5	6	1	3	2	9	4	7	8
9	3	6	5	8	2	1	4	7
4	8	5	9	7	1	3	6	2
7	1	2	6	4	3	8	9	5

• SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 04

5	2	4	6	3	8	9	7	1
7	6	8	1	2	9	3	4	5
1	9	3	7	5	4	6	2	8
6	4	5	9	8	1	7	3	2
9	8	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	6	8	9	5	4	1	7
4	5	9	3	1	7	2	8	6

APPEL DU 18 JUIN 1940

L'événement célébré à Brazzaville

Dans le cadre du 80e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, une cérémonie a été organisée aujourd'hui au Square de Gaulle à Brazzaville en présence des autorités françaises et congolaises, ainsi que le corps diplomatique accrédité en République du Congo.

Étaient présentes aux côtés de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau et du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, de nombreuses autorités civiles et militaires, parmi lesquelles le maire de la capitale Dieudonné Bant-siba, les représentants d'Allemagne, d'Italie, du Cameroun, du Gabon et du Tchad. Le colonel Dominique Laborde, conseiller du directeur général de l'école de

génie travaux, a fait la lecture du discours prononcé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 sur les antennes de la BBC, appelant tous les Français à se mettre en rapport avec lui pour rallumer, disait-il, la flamme de la résistance française qui ne doit s'éteindre et qui ne s'éteindra jamais.

De son côté, le capitaine de Frégate, Gilles Aubry, conseiller à l'état-major de la marine nationale, a salué

les ralliements qui firent entrer l'Afrique dans la guerre.

« Devenue le sanctuaire de la France Libre, l'Afrique équatoriale française fut la matrice de son effort de guerre et de la reconquête. Pleinement mobilisée, elle offrit à la cause ses ressources et son sang », a-t-il indiqué.

Cette cérémonie a été aussi marquée par le chant des partisans, le dépôt de gerbes de fleurs par les autorités civiles et militaires ; l'observation d'une minute de silence, l'interprétation de la Marseillaise et de la Congolaise par la fanfare des Forces armées congolaises.

Guillaume Ondzé

« Devenue le sanctuaire de la France Libre, l'Afrique équatoriale française fut la matrice de son effort de guerre et de la reconquête. Pleinement mobilisée, elle offrit à la cause ses ressources et son sang »

SECONDE GUERRE MONDIALE

Emmanuel Macron commémore

l'Appel du 18 juin

Le président français a célébré jeudi à Paris puis à Londres avec son homologue britannique le 80e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle sur les ondes de la BBC pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie. Quatre mois plus tard, c'est au Congo qu'il lancera l'Appel et le Manifeste de Brazzaville qui marqueront un tournant dans l'histoire de la résistance à l'ennemi.

Le chef de l'Etat français, à l'occasion de cette commémoration, a souligné l'importance historique des relations franco-britanniques, en dépit du Brexit. Aux Invalides, Emmanuel Macron a visité le Musée de la Libération et rencontré l'un des quatre derniers Compagnons de la Libération, résistants de la première heure.

Il a ensuite assisté à la traditionnelle cérémonie au mémorial du Mont Valérien, principal lieu d'exécution de résistants et d'otages pendant la Seconde Guerre mondiale tandis que la patrouille de France et les Red Arrows de la Royal Air Force survolaient le Mont Valérien et la statue de Winston Churchill devant le Petit Palais.

Le président français s'est ensuite envolé pour Londres où le général de Gaulle avait appelé les militaires, ingénieurs et ouvriers français à le rejoindre pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie, malgré l'armistice demandé par le maréchal Pétain.

«Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas», avait déclaré le général en concluant sa célèbre intervention.

Quelques mois plus tard, le 26 octobre 1940 exactement, c'est au Congo, au micro de Radio Brazzaville que le général de Gaulle lançait un appel vibrant au ralliement de l'Empire avec ces mots « Ici, sur cette terre d'Afrique, nous faisons bloc pour la guerre, avec nos admirables alliés britanniques, avec nos vaillants et si chers alliés belges. Leur destin sera notre destin, leur victoire sera notre victoire ».

Bénédicte de Capèle

Allocution de Jean-Marie Dedeyan, vice-président de la Fondation Charles de Gaulle, le 18 juin 2020 à Colombey-les-deux-églises

En ce 18 juin 2020, un peu partout dans le monde, notamment en Afrique mais aussi dans d'autres régions ultra-marines, des hommes et des femmes honorent aujourd'hui le souvenir de l'Appel historique lancé de Londres par le général de Gaulle, décédé le 9 novembre 1970 ici, à Colombey-les-deux-églises.

A l'hommage au général de Gaulle qui nous réunit ce matin 80 ans après le 18 juin 1940, nous associons les hommes et les femmes qui l'ont rejoint, ceux qui ont combattu à ses côtés comme ceux de l'armée des ombres, résistants et résistantes dont le courage et l'obstination valeureuse furent décisifs dans la longue épreuve à laquelle notre nation a été confrontée.

Permettez-moi d'y associer aussi par la pensée les pays africains de l'ex-Afrique équatoriale française, Tchad, Cameroun, et particulièrement le Congo, dont le ralliement à la France Libre a été essentiel pendant les dures années de combat pour la libération de notre pays.

Le Gaullisme, c'est d'abord une histoire. L'histoire d'un homme et de ses compagnons qui refusent la défaite de 1940, s'opposent au renoncement du régime de Vichy et décident de combattre pour défendre une certaine idée de la France forgée par des siècles d'histoire, une conception de la souveraineté, un refus de l'asservissement et une volonté farouche de permettre au peuple français de continuer librement à écrire sa propre histoire au lieu de la laisser écrire par d'autres.

Le Gaullisme n'est ni une religion, ni une doctrine. C'est une conception murie et pragmatique de l'action dans le souci constant de l'intérêt supérieur du pays.

Cette approche repose à la fois sur des réalités historiques, culturelles, démographiques et géographiques, sur des valeurs philosophiques, sur une prise



en compte réfléchi des circonstances et des réalités, et sur une capacité d'application dont les principes demeurent, mais dont la traduction opérationnelle est fonction des circonstances.

Etre gaulliste aujourd'hui, ce n'est pas être nostalgique. C'est, au contraire, agir sans renoncer pour maintenir vivante une certaine idée de la France, de l'Etat, de la Nation, de la République et du bien public, afin d'éclairer et d'élever la pensée et l'action future des jeunes générations face aux réalités et aux défis du XXIe siècle.

La Fondation Charles de Gaulle a reçu pour mission de porter le souvenir et de promouvoir la pensée et l'action du général de Gaulle, en France et à l'étranger en restant détachée des débats partisans.

Depuis 50 ans, elle déploie ses activités dans les domaines de la recherche universitaire, de l'éducation des jeunes, de l'action de mémoire et du soutien au rayonnement international de la France.

Elle est à l'origine de la construction du Mémorial et de la rénovation de la Croix de Lorraine érigés à quelques mètres d'ici. Chaque année des milliers de visiteurs y sont accueillis, ainsi qu'à

la maison natale du général à Lille, actuellement en cours de rénovation. Elle est également à l'origine de l'Historial Charles de Gaulle, dans l'enceinte du musée de l'Armée aux Invalides. Et son siège du 5 rue de Solférino à Paris abrite le bureau qu'a occupé le général de Gaulle de 1947 à 1958, avant d'être appelé par le président Coty à sortir la France et les Français des errements de la IVe République.

A un moment où le monde fait face à des mutations qui interrogent, interpellent et fragilisent les équilibres, à des rivalités génératrices de tensions pré-occupantes, à des défis technologiques source d'enjeux nouveaux de souveraineté, la pensée du général de Gaulle, son pragmatisme face aux situations les plus difficiles et à des acteurs imprévisibles, constituent une source d'inspiration pour les générations présentes et futures.

De Gaulle n'a jamais cessé de combattre le populisme et le racisme, de promouvoir la solidarité nationale, de conjuguer liberté économique et progrès social, d'encourager la participation, de rechercher l'intérêt de la France dans le

constant souci de son indépendance et de sa position en Europe et sur la scène internationale.

Il est donc important de développer l'enseignement de l'histoire du XXe siècle vers les jeunes en collaboration avec l'éducation nationale, de renforcer la coopération entre les fondations mémorielles et les collectivités territoriales et d'envisager de nombreuses évocations historiques et pédagogiques dans les stratégies de promotion du tourisme culturel comme c'est déjà le cas, notamment, dans le cadre de nos partenariats avec le Département de la Haute Marne que préside notre ami Nicolas Lacroix, le Département du Nord et la région Grand Est, présidée efficacement par Jean Rottner, les régions Ile de France et Hauts de France et de nombreuses collectivités territoriales.

Je me réjouis aujourd'hui que la Région Grand Est, la Région académique Grand Est et la Fondation Charles de Gaulle lancent ensemble un grand projet mémoriel ouvert aux élèves des classes de seconde, première et terminale, leur proposant un parcours d'accompagnement pédagogique sur l'engagement du général de Gaulle. Ce projet revêt à la fois intérêt et importance.

L'homme du 18 juin a su inciter les Françaises et les Français à s'émanciper des circonstances et des contraintes pour résister et dépasser les situations accablantes. N'en déplaise à ses détracteurs, son nom, sa pensée, son action, sa personnalité doivent continuer à servir d'exemple aux plus jeunes, quelle que soit leur origine.

Car, votre présence ici le montre, l'histoire forge les hommes et, pour que la France demeure un grand pays, il faut susciter chez les générations présentes et futures une ambition forte et partagée...